Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis $1.50
Union Postale $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié p
WEST CANADA PUB. LTD.
619 Ave McDerm
Téléphone Garry 4264-4265

L'EFFORT INDIVIDUEL

Les gouttes d'eau font les ruisseaux, les ruisseaux et les rivières font les grands fleuves. Cet exemple pris dans la nature montre ce que peuvent faire des éléments bien faibles pris séparément, mais qui, en s'unissant, deviennent une force redoutable.

Le succès de nos causes religieuses et nationales dépend en tres grande partie de la part de travail, de dévouement et de sacrifice qu'apporteront chaque individu, chaque famille et chaque paroisse. C'est faire preuve d'un faux désintéressement que de laisser aux chefs seuls la sauvegarde de nos droits et de notre dignité nationale; car nos revendications bien qu'elles soient pacifiques n'en sont pas moins une lutte acharnée contre un injuste agresseur, et dans une telle lutte l'habilité et le courage des chefs demeurent stériles s'ils ne sont pas secondés par la générosité et la bravoure des soldats.

Notre avenir est entre les mains de Dieu, mais il est aussi entre nos mains. Nous avons bien des raisons d'espérer que les sacrifices et les souffrances des missionnaires de sang français qui ont évangélisé ce pays compteront pour beaucoup dans la balance de la justice divine, et, de plus, les causes dont nous voulons assurer le succès sont si saintes qu'elles ne peuvent subir l'humiliation d'une défaite finale si nous savons les défendre tous les jours.

L'effort individuel, le travail de chaque citoyen, l'union de tous sous la direction des chefs, sont les armes les plus efficaces dont nous puissions nous servir; car si chaque Canadien français, chaque paroisse et chaque province apportent leur part de travail à la poursuite de l'idéal commun, les gouttes d'eau deviendront des ruisseaux, les ruisseaux des rivières et des fleuves dont il ne sera pas facile de refouler le cours.

La part de travail que chacun peut donner dans l'intérêt de la cause commune peut lui paraître de peu d'importance, mais elle existera quand même et pourra compter pour beaucoup dans le résultat d'ensemble.

* * *

Il ne sera pas sans utilité de déterminer ce sur quoi doit s'exercer l'activité de chacun et de tous pour améliorer notre situation religieuse et nationale. Dans notre province les questions scolaires sont malheureusement intimement unies aux affaires politiques, dans ce sens que le sort de nos écoles est entre les mains des gouvernants. Dans de semblables conditions les intérêts de la religion et de la nationalité doivent dominer les intérêts purement politiques. Dans les élections nous devons avoir en vue non le succès d'un parti, mais le choix de représentants capables de revendiquer pour leurs électeurs et leurs concitoyens la part de liberté qui leur revient en justice.

L'oeuvre de la colonisation demande elle aussi une part de travail de chaque citoyen. Dans un pays où la force brutale tient à supplanter le droit, notre influence et notre liberté dépendent de notre nombre. Chaque nouvelle famille qiu arrive aujourd'hui est un contingent précieux et celui qui a travaillé à la faire venir a accompli une oeuvre éminemment patriotique.

* * *

Les progrès accomplis depuis un certain temps prouvent ce que peut faire l'union des hommes de bonne volonté sous la direction de chefs éclairés et prudents. La centralisation des arrondissements scolaires vient de subir un échec grâce au vote des commissaires canadiens-français; l'Association d'Education remplit efficacement une tâche hérissée de mille difficultés; l'attitude noble et énergique prise par nos députés dans le débat universitaire leur fait honneur et pose en lignes bien nettes devant le public l'idéal que nous poursuivons en matière d'éducation; l'opposition, que nous avons toujours déployée contre la neutralité scolaire force des protestants — non aveuglés par des préjugés sectaires — à avouer, en face des ravages causé par l'absence d'enseignement religieux, que l'Eglise catholique est la seule à avoir raison.

Forts de nos droits allons en avant avec fermeté et méthode et sur tous les fronts à la fois. Donnons tous un peu de notre travail et de notre argent. Le succès viendra en son temps, et les persécuteurs de toute couleur et de tout nom apprendront à leurs dépens qu'il n'est pas facile d'asservir un petit peuple qui veut garder sa place sous le soleil.

PAUL BELART.

DOCTRINE VECUE

Il y a doctrine nationale et doctrine nationale; il y a celle qu'on se contente d'énoncer sonorement et celle qu'on prêche moins tapageusement, mais qu'on a le courage de traduire en actes. Telle doctrine, vraiment profitable à la race, est celle de M. Drouin, ex-maire de Québec, chef de la maison Drouin Frères et Rattray, Québec. Drouin Frères et Rattray font toutes leurs commandes en français. Ces jours derniers, la maison The Waddell Preserving Co., Brantford, Ont., la priait roguement de se servir à l'avenir de la langue anglaise. M. Nap. Drouin, chef de la maison, se chargea lui-même de répondre à l'outrecuidant fournisseur. Sa réponse est simplement délicieuse tout en donnant aux Canadiens-français un exemple vécu de patriotisme intelligent et éclairé. Voici: qu'on déguste.

"En réponse, écrivit M. Drouin, le soussigné désire vous dire qu'il admire votre audace de vouloir imposer à une maison française de Québec de vous envoyer ses commandes en anglais. C'est une chose que nous n'avons jamais faite avec vous. C'est-à-dire que vous nous envoyez toutes vos factures en anglais et nous ne vous avons jamais demandé de les traduire en français.

"N'oubliez pas que le français est connu dans tout le monde civilisé et si vous en êtes, vous devez être capable de trouver dans la ville de Brantford quelqu'un pour traduire le français en anglais quand nous vous écrivons. Nous constatons que vous êtes fanatiques au sujet de votre langue et nous allons faire la même chose. En conséquence, si vous voulez continuer à faire affaire avec nous, veuillez bien prendre note que toute la correspondance devra se faire en français et vos factures devront à l'avenir être en français. Si vous n'avez personne dans Brantford qui comprenne et écrive le français aussi bien que l'anglais, venez à Québec et vous en trouverez facilement pour remplir cette position."

LE PAPE ET LA PAIX

TEXTE DE SON APPEL AUX BELLIGÉRANTS

Nous donnons ci-après l'appel du Pape aux belligérants. Ce n'est qu'une traduction du texte anglais, lui-même traduction du texte français du Vatican aux belligérants. Notons en passant que le français est la langue diplomatique du Vatican.

Le roi d'Angleterre avec cet appel a reçu la lettre suivante du Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

"Le Saint-Père, désireux de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin au conflit qui, depuis trois ans, ravage le monde civilisé, a décidé de soumettre aux chefs des peuples en guerre, des propositions concrètes de paix qui sont exposées dans un document que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre. Puisse Dieu faire en sorte que les paroles de Sa Sainteté produisent, cette fois, l'effet désiré pour le bien de l'humanité toute entière.

"Le Saint-Siège n'entretenant pas de relations diplomtiques avec le gouvernement français, comme avec les gouvernements de l'Italie ou des Etats-Unis, je demande très respectueusement à Votre Majesté d'avoir la bonté de faire parvenir une copie de cette communication au président de la République française, à Sa Majesté le roi d'Italie, et au président des Etats-Unis. Je fais aussi ajouter à ce nombre douze autres copies que je demande à Votre Majesté de faire parvenir aux chefs des nations amies des Alliés, à l'exception toutefois de la Russie, de la Belgique et du Brézil, à qui le document a été expédié directement.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté, le très humble et très dévoué serviteur."

(Signé) Gasparri.

L'appel de S. S. Benoit XV

Aux gouvernants des nations belligérantes:

Depuis le commencement de Notre Pontificat, époque où les horreurs d'une guerre terrible se sont déchaînés sur l'Europe, Nous avons eu surtout trois choses en vue.

Ca été de conserver l'impartialité complète entre tous les belligérants, comme c'était convenable pour Celui qui est le père commun et qui aime tous ses enfants d'une égale affection. Ca été de faire sans cesse tout le bien possible, et ce, sans exception de personne, sans distinction de nationalité ou de religion, comme Nous le dictait la loi universelle de la charité.

Finalement, comme Notre mission de paix Nous demandait de ne rien omettre en autant qu'il dépendait de Nous, qui pût contribuer à hâter la fin de cette calamité, Nous avons essayé d'amener les nations et leurs dirigeants à des prétentions plus modérés, et de hâter la tenue de délibérations sereines où l'on conclurait une paix juste et durable.

Quiconque a suivi Notre travail pendant ces trois années pénibles qui viennetn de s'écouler, a pu aisément reconnaître que si Nous sommes toujours demeuré fidèle à maintenir notre attitude d'impartialité absolue et notre attitude de bienfaisance. Nous n'avons pas cessé d'exhorter les peuples et les frères qui s'égorgeaient à redevenir des frères, bien que l'on n'ait pas donné de publicité à tout ce que Nous avons accompli pour atteindre ce noble but.

Une paix durable et honorable pour tous

Vers la fin de la première année de la guerre nous avons adressé aux nations belligérantes les exhortations les plus pressantes et, de plus, nous avons indiqué les moyens à prendre pour arriver à une paix stable et honorable pour tous. Malheureusement notre appeul n'a pas été compris et la guerre a continué pendant les deux dernières années avec toutes ses horreurs. Elle est devenue plus cruelle et elle s'étend sur toute la terre, sur les mers et dans les airs, et l'on a vu la désolation s'abattre sur les villes sans défense, sur les paisibles villages et sur les peuples innocents. Personne ne peut se faire une idée comment les souffrances des peuples pourront augmenter si d'autres mois, ou ce qui serait pire encore, d'autres années s'ajoutent encore à ces trois années sanglantes.

Le monde civilisé sera-t-il changé en un immense champ des morts? L'Europe si glorieuse et si florissante est-elle frappée de folie pour courrir ainsi à la ruine et préparer elle-même sa mort?

"Dans une situation si terrible et en présence d'une menace si sérieuse, nous n'avons aucun but politique et ne penchons pas plus pour les suggestions ou les intérêts d'un peuple plutôt que de l'autre, mais nous sommes poussés par le sentiment de notre devoir suprême, comme Père commun de tous les fidèles qui nous ont sollicité d'intervenir.

Au nom de l'humanité et de la raison nous faisons encore une fois un appel à la paix auprès de ceux qui détiennent entre leurs mains les destinées des nations.

Mais pour ne pas parler plus longtemps en termes généraux comme les circonstances passées nous en faisaient un devoir, Nous désirons faire des propositions plus concrètes et plus pratiques et inviter les gouvernements des nations belligérants à conclure un arrangement sur les points suivants qui nous semblent être la base d'une paix durable, tout en leur laissant le soin de les étudier et de les compléter.

"Avant tout, il faut admettre comme point fondamental, que la force matérielle des armes soit remplacée par la force morale du droit, ce qui devra donner naissance à l'accord loyal de tous en vue de diminuer simultanément et réciproquement les armements, d'après les règles et les garanties à établir, et dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintion de l'ordre public dans chaque Etat. Après cela, les armées pourraient être remplacées par l'institution d'un arbitrage avec sa haute fonction pacificatrice, d'après les règles à établir et les pénalités à imposer à l'Etat qui refuserait soit de soumettre une question nationale à l'arbitrage, soit de se rendre à la décision arbitrale.

"Une fois la suprématie du droit ainsi établie, tous les obstacles aux moyens de communication entre les peuples disparaîtraient par l'assurance, au moyen de règles à fixer plus tard de la vraie liberté et communauté des mers, lesquelles ayant contribué à de nombreuses causes de conflits, ouvriraient ainsi la voie à toutes les sources nouvelles de prospérité et de progrès.

"Quant aux dommages à réparer et aux dépenses de la guerre, nous ne voyons pas d'autres moyens de résoudre la question que de suggérer en principe général, la complète et réciproque rémission, qui serait justifiée, d'autre part, par l'immense bénéfice découlant du désarmement, si bien que personne ne voudra plus continuer un tel carnage pour des raisons d'ordre économique.

"Si, pour certaines causes, il existe des raisons particulières qui porteraient à discuter ces dommages en tenant compte de la justice et de l'équité, néanmoins, de tels accords à l'amiable avec les immenses avantages qui en découleraient, ne sont pas possibles sans la restitution réciproque du territoire occupé présentement.

L'évacuation de la Belgique

Conséquemment, de la part de l'Allemagne, évacuation complète de la Belgique, avec la garantie de sa complète indépendance politique, militaire et économique.

L'évacuation du territoire français. Et de la part des autres parties belligérantes, semblable restitution des colonies allemandes.

Quant aux questions territoriales, par exemple, celles qui se sont élevées entre l'Italie et l'Autriche et entre l'Allemagne et la France, il y a lieu d'espérer qu'en considération des immenses avantages d'une paix durable avec désarmement, les nations en guerre désireront les examiner avec une disposition conciliante, prenant en considération, comme Nous l'avons déjà dit, les aspirations et les intérêts spéciaux et le bien-être général de la grande société humaine.

Le même esprit d'équité et de justice doit être suivi dans l'évacuation des autres territoires.

Telles sont les principales bases sur lesquelles nous croyons que la future réorganisation des peuples devrait être édifiée. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de pareils conflits, et à préparer une solution de la question économique si importante pour l'avenir et le bien-être matériel de tous les états belligérants.

Donc, en vous les présentant, à vous qui dirigez à l'heure présente les destinées des nations belligérantes, nous désirons les voir accepter et par là même voir finir au plus tôt ce terrible conflit qui de plus en plus semble un massacre inutile.

Le monde entier reconnaît que l'honneur des armées des deux parties belligérantes est sauf. Rendez-vous donc à notre prière. Acceptez l'invitation fraternelle que nous vous faisons au nom du Divin Rédempteur, le Prince de la Paix. Réfléchissez sur la lourde responsabilité que vous avez devant Dieu et devant les hommes:

De votre décision dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de personnes en un mot le bonheur d'un peuple dont vous êtes chargé de procurer le bien-être et la prospérité.

Fasse le Ciel que vos décisions soient en conformité avec la sainte volonté de Dieu. Que le Seigneur vous accorde de mériter les applaudissements de vos contemporains et aussi, dans les siècles futurs le nom splendide de "Pacificateur".

Pour Nous, en parfaite union de prières et de pénitences avec ces âmes simples et pures qui désirent la paix, nous implorons pour vous les lumières et les conseils de l'Esprit-Saint.

(Signé) Benoit XV.

Au Vatican, 1er août 1917.

DES PERLES

Plusieurs raisons nous ont empêché de contempler la splendeur des innombrables perles que recèle notre Département de l'instruction publique. Nous n'allons pas continuer à les énumérer, elles sont trop nombreuses; nous allons seulement les faire briller aux yeux de nos lecteurs, pour leur montrer les belles choses que doivent contempler leurs enfants qui fréquentent les écoles publiques.

Nous avons entre les mains un livre intitulé: "Philosophie de l'éducation". C'est écrit par un M. Herman Harrell Horne. C'est un docteur en philosophie, parait-il, — ça ne paraît guère — ancien professeur de philosophie et de pédagogie.

Voilà ce qu'il dit à la page 124 de son volume, — volume qui se trouve entre les mains de nos enfants.

"L'absence de toute instruction religieuse dans nos écoles pu-
"bliques doit être considérée comme une chose inévitable, étant
"donné notre forme de gouvernement qui professe la séparation de
"l'Eglise et de l'Etat, et étant donné de plus que le gouvernement
"se charge de l'éducation de tous les enfants."

Remarquez que c'est un docteur en philosophie qui parle. C'est à se demander quelles énormités il pourrait bien dire s'il n'était pas docteur en philosophie!

Il suppose une base fausse, puis s'appuyant sur cette base il conclut. C'est un procédé fort commode pour arriver à toutes les conclusions désirées, mais quad on se bombarde docteur en philosophie à la première page d'une livre, on ne doit pas y mettre ce qui est contradiction flagrante des plus élémentaires lois du raisonnement. Monsieur le philosophe a dû faire l'école buissonnière quand les règles de la logique furent expliquées aux cours qu'il fréquentait.

Amis lecteurs, qui n'avez pas l'avantage considérable d'être docteur en philosophie, et de pouvoir empoisonner l'esprit public de par la grâce de notre département de l'instruction publique, que penseriez-vous d'un monsieur qui viendrait sérieusement vous dire ce qui suit:

"Etant donné que je me suis emparé de tous vos biens, il est
"inévitable que vous cessiez d'aller donner vos soins à tel monument,
"que vous avez élevé à la mémoire de votre mère, et comme pour ma part je n'ai guère de dévotion à le faire, vous laisserez rentrer cette affaire dans l'oubli complet et parfait.

Mais, c'est que je n'accepte pas du tout votre "étant donné", diriez-vous; quand au reste, nous allons voir.

Pourtant, c'est exactement le genre de raisonnement que fait ici notre docteur en philosophie.

"Etant donné que l'Etat se charge de l'instruction de la jeu-
"nesse, il est inévitable que toute instruction religieuse doit dispa-
"raître des écoles."

Mais le gouvernement n'a pas plus de droit de s'emparer de l'instruction des enfants que l'homme de tout à l'heure de votre fortune toute entière, et il a le même droit de vous empêcher de voir vous-mêmes à l'instruction de nos enfants que l'outre de vous empêcher d'aller prendre soin d'un monument élevé à la mémoire de votre tendre mère.

Mais voilà — le gouvernement est le plus fort, donc il a le droit d'empoisonner l'âme de nos enfants en leur faisant avaler la prose de ces ânes qui se mêlent d'écrire des livres en s'intitulant des docteurs en philosophie.

C'est tout de même le livre accepté par notre département de l'Instruction publique, livre que nos enfants, garçons et filles, doivent étudier pour pouvoir subir les examens.

Et cela s'appelle: "La philosophie de l'éducation", par M. Horne, docteur en philosophie. Le nom de ce monsieur traduit en français et mis au frontispice du livre donnerait à notre sens une juste idée du contenu. Une paire de cornes — et on devrait les faire longues — serait bien à sa place en pareil endroit.

M. ROGERS S'EN VA

L'honorable Bob Rogers, ministre des travaux publics, a quitté le cabinet Borden et n'est plus maintenant que simple représentant aux Communes du comté de Winnipeg. Le premier ministre a communiqué hier aux Communes la correspondance échangé entre lui et l'ex-ministre démissionnaire.

M. Rogers a démissionné parce que le premier ministre tardait à mettre en vigueur la loi de conscription et voulait encore former un cabinet d'union. L'ex-ministre des travaux publics tenait pour la mise en vigueur de la loi de conscription, demandait le défranchissement des électeurs étrangers, exigeait que la prochaine élection se fit sur les fortes lignes de parti. Tels sont, si nous en croyons la correspondance lue à la chambre par le premier ministre, les motifs de la retraite de M. Rogers. La disparition de M. Rogers du premier rang de la scène parlementaire ne semble devoir laisser aucun regret dans le pays. Les libéraux le détestaient profondément, car il était réputé l'oganisateur des victoires conservatrices. Depuis son entrée dans la politique fédérale, ils l'avaient, tant au Manitoba qu'au fédéral, poursuivi d'incessantes attaques. Souple et audacieux, il leur a toujours échappé. On ne saurait dire qu'il était plus aimé dans les milieux conservateurs. Assurément il en imposait par sa renommée d'organisateur de la victoire; le patronage dont il disposait et l'influence qu'il possédait dans les conseils du parti grâce à sa tranquille audace et à sa mielleuse astuce faisaient de lui la terreur de tous les quémandeurs de places et plus d'un le saluait chapeau bas et chantait sa louange qui au fond de son coeur n'avait que haine et mépris pour l'ancien ministre.

La presse conservatrice qu'hier encore, contre les attaques du juge Galt, il savait contraindre à le défendre, laisse échapper un soupir de soulagement à l'annonce de sa disparition de la scène politique. Que voulez-vous? L'ex-ministre avait cessé d'être une force: il était plutôt une meule au cou du parti. Dieu politique usé, n'ayant plus rien à offrir aux adorateurs, il n'est aucune raison de s'étonner que ceux qui aux jours de sa puissance lui brûlèrent de l'encens sous le nez l'oublient complètement et saluent avec joie sa mort. Déjà ils cherchent vers quel nouveau dieu politique, riche et fort des trésors de la crèche, ils feront monter les grisants parfums de leurs flatteries et adulations.

LE COIN DES DAMES

J'AI pris tantôt dans mes bras un tout petit bout de fille qui ne compte pas encore un jour d'existence. Elle arrive dans le monde à l'heure où celui-ci est horriblement bouleversé de toutes façons. Mais l'enfant ne s'en doute pas, elle, qui dormait ses deux menottes bien fermées. En contemplant ce paisible visage d'ange, on est envieux de tant de tranquillité. Hélas! il n'en sera pas toujours ainsi. Mille questions se posaient en mon esprit pendant que je tenais cette petite tête sur mon coeur. Quel sera son sort. Heureux ou malheureux? Que lui réserve le bon Dieu? Quelle sera sa voie? etc., etc. Devant cette fleur à peine entr'ouverte au jour, et dont la tige est si frêle, il nous semble que le malheur, les épreuves et les ombres qui accompagnent toute vie, passeront près d'elle sans la toucher.

Et cependant, si son passage ici-bas se prolonge un tant soit peu, elle aussi aura à vivre ses heures d'angoisses comme ses courts instants de joie. Il lui faudra apprendre la vie, quoi!

N'est-ce pas cruauté vraiment, de songer si tôt, près d'un berceau, ce qu'il aura fait éclore? Je ne le crois pas, car les parents ne voient-ils pas l'avenir à travers la gaze qui abrite leur petit enfant? En l'élevant, en le voyant grandir, en initiant son âme, ils le préparent aux luttes qu'il lui faudra soutenir sans doute, en consacrant leur propre vie à des efforts, sans cesse, et dès maintenant, alimentés de la pensée du ciel. Le ciel! L'on sait si la route qui y mène n'est pas seulement jonchée de fleurs. Dieu l'a voulu ainsi, car le ciel s'achète. De nos jours, l'on sait aussi, combien d'embûches les ennemis de la foi sèment sur les pas de l'enfance pour contre-carrer l'ambition noble et sainte des parents qui ont à coeur le salut des êtres qui leur sont confiés et dont il leur sera demandé un compte sévère. Qu'elle est belle, mais lourde, la mission à remplir du père et de la mère! Mais si l'on pense au jugement qui s'appesantira sur les auteurs de la destruction de l'oeuvre divine, c'est effrayant!

Toi, bel ange, dors à poings fermés, jouis de ta bienheureuse insouciance; elle sera bientôt passée. Fasse le ciel qu'au jour où ton intelligence s'éveillera aux intérêts de ta patrie, tu n'ais pas à combattre comme nous, mais que plutôt tu n'aies qu'à t'asseoir sur les lauriers qu'auront remportés pour toi les grands lutteurs d'aujourd'hui

JACQUELINE DES ERABLES.

14 août 1917.

DANS nos maisons d'éducation du Manitoba, la peinture, la musique, tous les arts d'agrément sont cultivés avec soin, mais il fait bon de remarquer que les sciences pratiques ne sont pas négligées et il suffit de visiter les exposition de travaux à l'aiguille, à la fin chaque année scolaire, pour constater que les Révérendes Soeurs savent joindre l'enseignement de l'utile à l'agréable.

Vous voyez là les premiers points d'une fillette de quatre ans qui a réussi à ourler un bout de toile. Ce petit travail représente bien des efforts, car tenir droite l'aiguille dans le fin tissu n'est pas chose facile pour des petits doigts de quatre ans. Plus loin, sa grande soeur de sept ans a reprisé un bas; l'ouvrage est bien fait, les points bien unis, et l'on pense en examinant ce travail à l'aide que cette enfant donnera, plus tard, à sa mère.

J'entendais dire, il y a quelque temps, à une mère de famille: "Je bénis tous les jours la bonne Soeur qui a eu la patience de montrer à repriser à ma petite fille. Pendant qu'elle répare le linge, je m'occupe à d'autres choses; et ma fille est si heureuse de se sentir utile!

Donc, s'il y a quelque chose qui doit être soignée dans l'éducation d'une femme, c'est bien l'art de la couture, car de tous les arts c'est bien celui-là qui donne l'aide la plus pratique à la femme, surtout quand les ressources menacent de manquer. Sans laisser son foyer, sans négliger le soin de sa maison, la femme qui sait coudre peut facilement gagner quelques sous. Tandis que son aiguille voltige, elle surveille ce qui l'entoure et rien n'en souffre.

Rien n'est vil dans les travaux manuels d'une maison, et la couture est certainement un travail qui relève, car il a toujours pour but le bien-être de quelque personne aimée. La mère de famille surtout est bien à plaindre quand elle ne sait pas coudre, et malheureusement on en rencontre assez souvent qui se vantent de ne pouvoir confectionner la plus simple robe d'enfant. Pour une mère, tailler, confectionner ce linge mignon est une tâche d'amour; de chaque point s'échappe une pensée de tendresse pour l'être chéri qui portera ces petits vêtements. C'est le moment où elle peut déployer tout son talent et tout son goût.

Une grande nombre de femmes qui ont des loisirs souffrent de ne pouvoir se rendre utiles d'une manière patriotique; d'autres sont occupées du soin de leur maison, mais sont disposées à consacrer quelques moments de leur temps précieux. A ces deux catégories, le Secours National offre un champ pour leur activité charitable.

La jeune fille qui n'est pas forcée de gagner sa vie ne doit pas rester oisive, car si elle a le coeur bien placé, elle doit connaître les conséquences de l'oisiveté. Au lieu de perdre son temps à rêver ou en courses futiles dans les grands magasins, qu'elle fasse courir son aiguille au profit des innombrables misères de la France et de la Belgique.

Il est évident que le budget restreint de bien des familles, en ce temps de guerre, défend l'acquisition de toilettes dispendieuses, mais si vous savez coudre vous pouvez encore flatter vos goûts personnels car la façon qui couvre la différence entre le prix des tissu et celui des vêtements, n'existe pas quand vous confectionnez vos robes vous-mêmes.

Cultivons l'art de la couture! Chérissons la petite aiguille qui est la source des heureux moments de la vie car elle nous aide à faire le bien. Cousons! La couture est le chasse-ennui des femmes.

GERTRUDE.

RECETTES

Charlotte de pommes

Pelez les pommes, coupez-les par morceaux et retranchez les coeurs. Faites-les réduire en marmelade dans une casserole avec du sucre et un zeste de citron; formez une pâte épaisse d'un petit doigt dont vous garnissez une casserole qu'auparavant vous aurez bien beurrée; placez dans cette pâte un lit de marmelade de pommes, un lit de marmelade d'abricots et ainsi alternativement; recouvrez-le tout d'une galette de la même pâte et faites cuire au four. Lorsque la charlotte aura pris couleur, renversez-la sur le plat que vous devez servir.

Marmelade de poires

Ingrédients: 9 livres de sucre; 12 livres de poires; 1 livre de raisin; le juset l'écorce de trois oranges; 3 citrons.

Préparation: Hachez les poires, tranchez menu les oranges et les citrons. Ajoutez les raisins et le sucre. Laissez reposer deux heures puis mettez sur le feu et faites bouillir une heure ou jusqu'à ce que la marmelade soit de bonne consistance. Versez dans des bocaux pendant que c'est chaud et cachetez bien.

* * *

Marmelade de rhubarbe

Lavez la rhubarbe et coupez-la sans ôter la pelure, pesez-la et pour chaque livre de fruit ajoutez 1 livre de sucre et pour chaque deux livres de rhubarbe tranchez menu un citron et la moitié d'une orange. Laissez reposer 24 heures, puis mettez sur le feu et faites bouillir 1 heure ou jusqu'à ce que la marmelade soit de bonne épaisseur. Ayez soin de remuer souvent, car cette marmelade brûle facilement. Versez dans les bocaux quand c'est chaud et cachetez bien. Enveloppez les bocaux dans du papier afin de les garder à l'obscurité.

O. B.

DISTRIBUER SA JOURNEE AVEC SAGESSE

On ne ménage pas son bien quand on ne ménage pas son temps et on ne pourra jamais remplir toutes ses obligations, si l'on ne sait pas les accomplir au moment assigné à chacune d'elles.

Elles sont nombreuses, sans doute: surveillance, propreté, achats, réceptions, soins maternels, etc., etc.; mais rappelez-vous cette réflexion d'un autre opuscule: "Avez-vous remarqué la quantité d'objets que peut contenir une armoire, quand chaque objet est à sa place et que toutes les places sont pleines? Les heures sont comme des cases pratiquées dans la journée pour recevoir nos actions. Oh! que d'actions on peut mettre dans chacune d'elles, si on n'en laisse envoler aucune sans la remplir!" (Petites Vertus).

Ajoutons que la vie est un tissu de devoirs à remplir qui s'enchaînent les uns aux autres: on ne peut briser un anneau de cette chaîne sans occasionner un désordre plus ou moins irréparable.

Il est impossible de déterminer quelque chose de bien précis sur l'emploi de la journée d'une maîtresse de maison La femme qui comprenant le devoir que Dieu lui a imposé, veut la remplir pour se sanctifier, saura bien employer les heures de chaque jour de manière à ne laisser en retard aucune de ses obligations.

Rien n'est ingénieux comme l'amour, et si elle aime sa famille, elle sentira à chaque heure le bonheur de lui procurer une jouissance et en trouvera le moyen.

Rien n'est fort comme l'amour et ce même travail qui, fait avec dégoût, l'accablerait et minerait son existence, activera au contraire son courage et mettra sur ses lèvres le sourire de la santé.

Dieu vous a créé pour l'action et le sacrifice; laissez à celles qui n'aspirent pas au repos du ciel le repos nonchalant, sensuel et égoïste de la terre ou la parade exagérée de leur labeur.

Vous, travaillez et souffrez; mais cachez aux regards de ceux qui vous sont chers les renoncements dont se compose votre vie.

Il en coûte pour ne pas perdre son temps et pour remplir tous ses devoirs; il en coûte pour user sa vie par le dévouement et l'abnégation, c'est-à-dire par le sacrifice continuel de soi aux autres; mais courage! Dieu compte et inscrit au ciel vos sueurs et vos ennuis.

"Science du Ménage."

Dans le Monde

Dans les Flandres

Londres, 18. — La bataille qui se poursuit actuellement dans les Flandres est considérée en Allemagne comme une lutte pour la possession des bases de sous-marins allemands sur les côtes de la Belgique. Si l'Allemagne est refoulée dans les Flandres jusqu'au point d'être obligée d'abondonner la côte belge, la guerre sous-marine recevra un coup formidable.

La bataille entre les Austro-Allemands et les Russes-Roumains, de son côté, a pour objectif principal les magnifiques récoltes qui mûrissent actuellement en Roumanie.

* * *

Enormes pertes dans la Beauce

Québec, 18. — Les pertes agricoles causés par la dernière inondation de la Beauce sont énormes. A Saint-Joseph seulement, 4,015 arpents carrés de terre ont été inondés. Outre les grains dont il est impossible d'évaluer la quantité, 1,204,500 bottes de foin ont été perdues totalement. A $10 les cent bottes, nous avons pour $120,450 de valeur qui ont péri sous les eaux.

Les pertes immédiates sont donc considérables. De plus, plusieurs de nos agriculteurs vendent une partie de leurs troupeaux n'ayant pas de quoi les nourrir et abandonnent ainsi des bénéfices qu'ils avaient par le passé.

Un relevé sommaire porte à près de $500,000 les pertes totales subies par les agriculteurs de la Beauce.

* * *

Violent orage à Québec

Québec, 18. — La ville de Québec a subi, jeudi soir, la plus violente tempête de tonnerre et de pluie qu'on ait vue depuis nombre d'années. Durant ces trois heures, il est tombé plus de deux pouces d'eau. Il y a aujourd'hui des centaines de caves inondées. Deux familles du nom de Walsh et Bleau, demeurant aux Nos 5 et 7, de la rue Saint-Joachim, se sont enfuies en vêtements de nuit de leur maison dont les planchers étaient recouverts de 10 pouces d'eau.

La pluie commença à tomber à sept heures et demie et a continué jusqu'à deux heures du matin, mais ce n'est qu'à onze heures du soir que la foudre a commencé à gronder et à éclater. On ne sache pas qu'il y ait eu des victimes.

* * *

La flotte anglaise

Londres, 18. — Après avair visité la flotte anglaise dans la Mer du Nord, le Col. Repington a déclaré que sa valeur comme force combattante a doublé depuis le début de la guerre et est de 50 pour cent plus élevée qu'au moment de la bataille du Jutland. Il ajoute que la grande flotte est prête à se mesurer avec la flotte allemande à l'heure et à l'endroit qui conviendraient à cette dernière.

* * *

Enfant assassiné à Farnham

Farnham, P. Q., 18. — Joseph Pelletier, âgé de 15 ans, a été assassiné ici mercredi soir, par une personne inconnue. Son cadavre a été trouvé hier matin de bonne heure, sur la place du marché; il était couvert de blessures infligées à coups de couteau ou d'un autre instrument tranchant. On n'a pas encore trouvé trace du mertrier et on ignore la raison du meurtre.

La dernière fois que le garçon a été vu, ce fut au cinéma, à 9 heures, mercredi soir. Le grand connétable Boisvert fait des recherches.

Un nommé Georges Benjamin, de Saint-Jean, a été retenu par les autorités comme témoin important dans la tragédie.

* * *

La Colombie tempérante

Victoria, 18. — Le bill de la prohibition est passé, mier à 3.30 hre. Le premier ministre Brewster annonça que le gouvernement était à étudier la question des compensations. Le bill de la prohibition entre en vigueur le 1er octobre. La chambre a été prorogée à 4 heures.

* * *

Il est acquitté

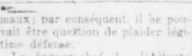
Edmonton, Alta., 18. — Sinnisiak, l'Esquimau de la Coppermine, amené des bords de l'océan Arctique—une distance de 2,200 milles—pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné le Père Rouvière en 1913, a été acquitté hier à 10 heures. Le jury a délibéré pendant une heure avant de faire connaître, par la voix de son président, la décision libératrice: "Non coupable".

Uluksuk, compagnon de Sinnisiak, accusé du meurtre du Père Leroux, subira son procès mardi prochain.

Le procès de Sinnisiak durait depuis mardi matin.

Le juge-enchef de l'Aleberta, dans sa charge au jury, fit remarquer que toute la preuve se résumait aux aveux de l'accusé qui admettait le meurtre. Le devoir du jury était de décider si c'était un homicide excusable ou justifiable.

Rien ne prouve que le Père Rouvière ait jamais menacé les Esqui-



maux; par conséquent, il ne pouvait être question de plaider légitime défense.

Le juge-en-chef de l'Alberta n'aimerait pas qu'on condamnât cet homme à mort. Dans le cas d'un verdict de meurtre, il se verrait obligé de recommander aux autorités supérieures de ne pas exécuter la sentence.

J. E. Wallbridge, C. R., défenseur de l'accusé, dit qu'il aurait été moins inhumain d'exécuter Sinnisiak immédiatement après le crime que de l'amener si loin pour subir son procès, car le prévenu a perdu des forces d'une façon alarmante depuis qu'il a été soumis à notre climat.

Il fit remarquer que tout homicide n'est pas un meurtre, et Sinnisiak, se croyant menacé par le fusil du prêtre, a commis un homicide justifiable. Sininsiak ne savait pas que ces hommes étaient des prêtres; il savait seulement que c'était des blancs et qu'ils étaient armés. Cela lui inspira une crainte qui justifie son action.

LES PERTES NAVALES

Les navires coulés par faits de guerre

L'annuaire des pertes et accidents maritimes, que publie le Bureau Veritas depuis plus de vingt ans, vient de paraître. Il donne les réslutats de l'année 1916. Dans cette année, les pertes s'élèvent à 2,770,319 tonnes de navires de commerce à vapeur, chiffre très important si l'on considère qu'en 1913, elles atteignaient 502,364 tonnes seulement, que pendant les quatre années qui précèdent 1914, leur moyenne annuelle n'avait qu'à peine dépassé 600,000 tonnes. La différence entre la moyenne et le chiffre de l'année 1916 doit donc être attribuée aux faits de guerre, soit plus de deux millions de tonnes.

En consultant les annuaires précédents on relève, en 1914, comme pertes 922,365 tonnes et l'année suivante 1,751,936 tonnes, soit pour les trois années de guerre un total de 5,444,620 tonnes, dont il y a lieu de retrancher la moyenne annuelle des accidents ne provenant pas des hostilités. La perte attribuable aux faits de guerre dépasse trois millions et demi, soit 3,631,000 tonnes.

Si l'on cherche comment se repartissent les pertes entre les belligérants, sans tenir compte de celles des faits de guerre, on trouve que les marines des empires centraux (Allemagne, Autriche et Turquie) forment un total, pour les trois années, de 319,869 tonnes, inférieur à celui donné précédemment par les seuls accidents de la navigation. Cela n'est pas étonnant d'ailleurs puisque les navires marchands de ces trois pays restent confinés dans les ports depuis le début de la campagne. Par contre, les pertes des alliés (Angleterre, Belgique, France, Italie, Japon, Portugal, Roumanie et Russie) se sont considérablement élevées pendant la même période et atteignent 3,827,736 tonnes.

Cette constatation serait de nature inquiétante et laisserait croire à une grave diminution des flottes de commerce des alliés si elle représentait réellement la situation; mais l'annuaire, ne relevant que les pertes, ne donne qu'une partie de la situation. Des tableaux récapitulatifs très concis qui y sont annexés permettent de l'établir complètement. Ces tableaux ne concordent pas exactement comme dates avec les tableaux des accidents; ceux-ci vont du 1er janvier au 21 décembre; les autres, de fin août à fin août de l'année suivante: il y a donc une différence de quatre mois sur vingt-huit. Cette différence ne saurait empêcher de présenter la situation sous son vrai jour.

D'après les tableaux statistiques des flottes, les empires centraux possédaient en août 1914, 6,206,076 tonnes de navires à vapeur; deux ans après, ils n'en avaient plus que 4,389,438, soit une diminution de 1,816,638 tonnes ou de 25 pour cent. Les mêmes tableaux donnent aux alliés, en août 1914, 26,439,157 tonnes et en août 1916 26,235,059 tonnes, soit une différence de 204,098 tonnes, c'est-à-dire inférieure à 1 pour cent.

Après deux années de guerre, les flottes des alliés étaient sensiblement aussi fortes qu'à la première heure des hostilités. D'où cela pouvait-il provenir? Simplement de ce qu'il y avait eu récupération des pertes, car les constructions d'abord et surtout par des prises faites sur les enenmis. Alors que les flottes des empires centraux se trouvaient diminuées de plus de 1,800,000, ces tonnes étaient en quelque sorte passés sous les pavillons des alliés et en avaient atténué les pertes; les constructions et acquisitions de navires ont comblé le reste.

A l'assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

"Proposé par le Frère J.-N. Jutras, secrétaire-financier, secondé par le Frère U. Phaneuf, syndic: Que la Cour Taché No 252 de l'Orde des Forestires Catholiques, ayant appris avec douleur la mort du fils de M. Conrad Dozois, membre de notre cour, offre au Frère Dozois et à sa famille ses plus sincères condoléances, dans le grand deuil qui les afflige; que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du Frère Conrad Dozois, ainsi qu'à la presse pour publication. Adopté à l'unanimité.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que roge.

Aucun vermifuge n'est aussi puissant que l'Exterminateur de Vers de Mother Graves et on peut sans crainte de nuire à leur organisme, le donner même aux enfants les plus délicats.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LETTRE DE FRANCE

LA PIÉTÉ FRANCAISE

Francois Veuillot

Paris, 5 juillet 1917.

Le mois du Sacré-Coeur, qui vient de s'achever, a marqué, dans la dévotion française, un nouvel élan. Il a démenti une fois de plus les appréciations pessimistes ou hostiles, qui prétendent que le renouveau de foi et de piété provoqué par la guerre est depuis longtemps attiédi. Qu'il subsiste, à la longue, des défections et des ralentissements, c'est trop humain pour que l'on s'en étonne; et déjà, en plusieurs occasions, je l'ai reconnu. Mais il suffit d'une circonstance nouvelle ou d'une impulsion plus forte, pour le ranimer ou l'exalter. Nous venons d'en constater une preuve péremptoire.

Les cérémonies du mois de juin avaient eu, quelques semaines auparavant, un émouvant prélude. Le sanctuaire de Paray-le-Monial, où le Sacré-Coeur révéla ses merveilles et formula ses désirs à la Bienheureuse Marguerite-Marie, avait vu s'agenouiller, le cortège des nations alliées, représentées chacune par de hautes personnalités catholiques. Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, qui incarnait avec tant d'autorité la nation britannique, présidait cette délégation. Le but de cette démarche était de déposer, sur l'autel historique, à côté du drapeau français du Sacré-Coeur, les étendards des autres peuples unis, également écussonnés de l'image divine. Et le primat d'Angleterre, en un magistral discours, se chargea de souligner la haute signification de ce geste collectif. A l'heure où les peuples prennent davantage conscience d'eux-mêmes et veulent avec plus d'énergie disposer de leurs destinées, cet hommage des drapeaux est le signe de l'autorité de Dieu sur les nations; il est la proclamation du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il affirme et prépare la restauration future de la chrétienté, seule forme solide et durable de cette société pacifique et universelle, dont le rêve obsède les âmes éprouvées par la guerre.

J'ai à rappeler ici cette journée de Paray-le-Monial, non seulement parce qu'elle eut sa suite et sa répercussion au cours de ce mois.

Celui-ci s'est ouvert en France par un grand acte de l'épiscopat. Au mois d'octobre dernier, dans le temps consacré au Rosaire, nos évêques avaient convié leur peuple à prononcer avec eux un voeu à Notre-Dame de Lourdes. Au début de juin, ils ont invité les fidèles à s'unir à un voeu au Sacré-Coeur de Jésus.

Parmi les demandes adressées par le Sacré-Coeur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, figure, on le sait, la célébration solennelle de sa fête, le vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement. Or, par un privilège insigne, dont nous ne prétendons pas tirer gloire mais que nous tenons au contraire pour une redoutable obligation, Notre-Seigneur a chargé notre patrie de promouvoir à travers le monde entier l'établissement et l'extension de cette fête. A plusieurs reprises, au cours des deux siècles derniers, nos évêques ont rempli cette mission sacrée. On retrouve leur intervention dans les étapes accomplies par le Sacré-Coeur. Ils ont voulu, cette fois, au milieu du bouleversement général et pour en obtenir la fin heureuse, procurer à cette solennité un progrès nouveau. Bien que le culte du Sacré-Coeur ait en France une véritable popularité, sa fête spéciale, reportée presque toujours au dimanche suivant, passe inaperçue aux yeux de bien des fidèles qui la confondent avec l'office dominical. Pour avoir toute la signification et tout l'éclat que Notre-Seigneur en attend, il faut qu'elle soit célébrée au jour indiqué par les révélations de Paray-le-Monial et que le Sacré-Coeur a choisi dans les décrets de sa sagesse.

Or, les évêques de France ont décidé, par une délibération unanime, que, désormais, il en serait ainsi. Ils en ont souscrit, en leur nom et au nom de leurs successeurs à perpétuité, le solennel engagement. Dorénavant, dans les églises de France, le vendredi du Sacré-Coeur sera fêté avec toute la pompe liturgique et tout le faste extérieur des plus grands jours, et les fidèles seront instamment invités à le sanctifier très particulièrement par les actes de dévotion que Notre-Seigneur a demandés.

• • •

C'est sous les auspices de ce voeu que le mois de juin s'est ouvert en notre pays. C'est la récitation de la prière écrite à cette occasion par nos évêques et de la promesse élaborée par eux qui fut la caractéristique et le point culminant de la fête du Sacré-Coeur. Et notre dévotion nationale au Sacré-Coeur de Jésus a puisé dans cette manifestation un regain d'énergie et d'ardeur, en même temps qu'une plus vive effusion d'espérance. A la réalisation de ses désirs, nous avons la certitude que Notre-Seigneur répondra par l'exécution de ses promesses.

Je n'entreprendrai pas le compte rendu des cérémonies qui, dans toutes les cathédrales, les paroisses et les chapelles de France, ont illustré ce saint jour. Je n'essaierai pas de dénombrer les centaines de milliers de communions qui ont répondu, le matin de cette fête, aux demandes divines. C'est partout, depuis les plus vastes basiliques jusqu'aux plus modestes églises de village, c'est partout que le voeu de l'épiscopat a été répété par les fidèles catholiques et, du même coup, a réglé sa réalisation.

Mais c'est à Montmartre que la solennité s'est déroulée avec le plus de magnificence et a groupé le plus grand nombre de fidèles.

Tout ce mois de juin, jour et nuit, le temple national du Sacré-Coeur a été témoin de prières et de pèlerinages incomparables. Le 15 juin, il se trouva trop étroit, malgré ses larges dimensions, pour contenir la foule accourue de toutes parts, et dès l'aurore. La multitude refluait au dehors, en plein soleil, et pendait en grappes aux flancs de la colline, — cependant que l'écho des cantiques répétés dans l'église unissait les pèlerins extérieurs aux privilégiés qui avaient trouvé place à l'ombre du dôme.

Ce qui donnait à la cérémonie sa physionomie spéciale, et combien émouvante, c'est que la grande nef avait été réservée aux soldats. Elle en était remplie, à craquer. Soldats de toutes armes, en général permissionnaires de passage ou blessés en convalescence. Soldats aussi de toutes nations. C'est là que la démonstration de Paray-le-Monial trouvait sa suite et sa répercussion. Le sanctuaire élevé par la France au Sacré-Coeur, après la chapelle où le Sacré-Coeur visita la France, était devenu le centre de la dévotion des alliés au Coeud de Jésus.

On n'avait pas voulu, en effet, que le geste accompli par le cardinal Bourne et par les délégués groupés autour de lui restât sans lendemain. On avait tenu à lui donner un écho immense et prolongé parmi les soldats, les premiers représentants aujourd'hui et les premiers témoins des peuples en guerre. Et c'est pourquoi une vaste compagne avait été entreprise auprès des différentes armées pour que, le 15 juin, sur tous les fronts, les soldats catholiques, assemblés ou solitaires, se joignissent à travers l'espace en se consacrant tous, eux, leurs camarades et leurs patries, au Sacré-Coeur de Jésus.

Ainsi a-t-il été fait; le jour de la fête, en France et sur les lignes de bataille alliées, des plaines de Flandre aux escarpements du Carso, d'innombrables soldats ont uni leurs prières à celles de leurs parents éloignés du combat.

• • •

Et la cérémonie de Montmartre, où le peuple enserrait dans ses rangs compacts près de deux mille soldats représentant l'armée, la cérémonie de Montmartre, où, de toutes les âmes, confondues dans une seule aspiration, montait vers le ciel une seule prière, fut l'image vivante de cette communion des Alliés.

Cette belle journée avait été précédée, comme c'est la tradition dans la basilique de Montmartre, d'nue nuit d'adoration et de prière. Les hommes y étaient accourus en grand nombre. Une autre nuit solennelle eut lieu le surlendemain où la nef se trouva remplie de nouveau. Mais, cette année, les nuits de Montmartre n'ont pas suffi à la dévotion et à la générosité des fidèles. Le désir de la Pénitence et le sentiment très net que des mortifications et des sacrifices réparateurs sont indispensables à la victoire et à la paix ont poussé, dans beaucoup de diocèses, un grand nombre de catholiques à imiter les veilles saintes du temple national et à consacrer à la supplication les heures ordinairement accordées au sommeil. Aussi avaient-ils l'austère et fortifiante joie, tout ensemble, et de prier le Ciel avec plus d'efficace et de s'unir avec plus de réalité aux fatigues des guetteurs debout dans la ténèbre.

Ces nuits réparatoires ont été organisées d'abord, en certains lieux, pour la féte du Sacré-Coeur; elles se sont renouvelées à la fin du mois, et dans des conditions particulièrement émouvantes. C'est, en effet, sur un mot d'ordre qui a pu franchir la ligne allemande, étant parti de nos départements du Nord, que ces dernières veillées se sont accomplies. Nous avons appris, en temps opportun, que l'évêque de Lille avait invité ses diocésains sous le joug à cette manifestation de pénitence et de prière, et qu'il demandait à ses compatriotes plus heureux, si sa voix pouvait les atteindre, d'unir leurs efforts et leurs implorations à ceux des érouvés. L'appel, je le répète, est heureux, si sa voix pouvait les atteindre, d'unir leurs efforts et leurs imporations à ceux des éprouvés. L'appel, je le répète, est parvenu à temps, il a été entendu avec une émotion que l'on devine; il a été obéi avec un empressement chauleureux.

C'est ainsi qu'autour du Sacré-Coeur, l'union des âmes se réalise et se resserre. Ce culte national réjouit les soldats du front et les civils de l'arrière. Il relie, malgré la double barrière de feu, les provinces occupées aux départements libres. Il a encore d'autres effets de concentration et, si j'osais dire, de communion, il fait un bloc sanctifié des différentes classes et des diverses forces qui constituent le peuple. Et ce mois de juin nous en a fourni une preuve nouvelle.

• • •

Déjà, au printemps dernier, s'était déroulée, à Montmartre, une puissante et touchante manifestation professionnelle. Les Agriculteurs de France, représentés par les plus connus et les plus autorisés d'entre eux, s'étaient rassemblés, pour une nuit d'adoration, suivie d'une journée de prière et de travail dans la Basilique du Sacré-Coeur. A l'issue de cette cérémonie, ils avaient jeté les bases, au sein de leurs organisations professionnelles, d'une union plus particulièrement religieuse. Et l'une des objets de cette union, l'un de ses ressorts en même temps, c'était la communion perpétuelle établie par diocèses. Chaque dimanche, les agriculteurs chrétiens d'un diocèse, à commencer par ceux qui ont le plus souffert de la guerre et qui ont le besoin le plus urgent de la protection divine, s'approchèrent en commun de la Table Sainte, pour attirer les bénédictions de Dieu sur toute la France rurale. Et je tiens à noter ici que, depuis lors, cette consigne sainte est rigoureusement observée.

Or, cette initiative a piqué d'émulation les industriels. Ils ont voulu avoir, au cours du mois de juin, leur manifestation collective. Ils l'ont eue. Toute une série d'associations catholiques, d'employés, d'ouvriers, de patrons, ont signé un appel collectif à leurs adhérents, à leurs amis. Cet appel a trouvé partout un écho merveilleux. La nuit et la journée du commerce et de l'industrie au Sacré-Coeur de Montmartre ont rappelé les plus belles cérémonies de la Basilique; elles ont été, si j'ose employer cette expression profane, un des "clous" du mois de juin. Comme le pèlerinage des Agriculteurs, elles auront aussi leurs effets.

C'est ainsi qu'autour du Sacré-Coeur et sous son inspiration, se forment peu à peu l'élite et les cadres de la France de demain. Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, que nos plus belles oeuvres, et les plus fortes, trouvent, dans ce sanctuaire national, ou leur source première ou la sève qui leur permet de se développer. La fameuse Association des Cheminots catholiques est née d'une nuit d'adoration à Montmartre. Et c'est à Montmartre encore qu'est venue chercher la substance et l'énergie, une nouvelle Union, créée sur ce modèle, entre les employés des postes, télégraphes et téléphones. En ce même mois de juin, dont je viens d'esquisser les ferveurs et les splendeurs, un petit groupe de métallurgistes a résolu, dans une veillée de la Basilique, d'imiter aussi les Cheminots. Je reparlerai de ces oeuvres quand elles auront grandi. Je ne les mentionne ici que jour montrer que notre vitalité religieuse n'est pas près de s'éteindre et que notre avenir n'est point de ceux dont on puisse désespérer.

François Veuillot.

XIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Duc, XVII, 11-19)

En ce temps-là, Jésus traversait la Samarie et la Galilée pour se rendre à Jérusalem. Comme il entrait dans un village, il rencontra dix lépreux, qui s'arrêtèrent loin de lui, et s'écrièrent: Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Dès qu'il les aperçut, il leur dit: Allez, montrez-vous aux prêtres. Et pendans qu'ils y allaient, ils se, trouvèrent guéris. L'un d'eux, aussitôt qu'il se vit guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix, et, se prosternant le visage contre terre, aux pieds de Jésus, il lui rendit grâces. Or c'était un Samaritain. Jésus dit alors: Les dix n'ont-ils pas tous été guéris? où sont donc les neuf autres? Il n'y a que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu. Et s'adressant au Samaritain: Levez-vous, lui dit-il; allez, votre foi vous a sauvé.

L'AFFAIRE VON GERLACH

Notre presse a beaucoup parlé de l'affaire Gerlach. Elle a tenté d'incriminer le Vatican. Voici une mise au point excellente.

Mg von Gerlach est un Allemand qui, après avoir été officier dans l'armée prussienne, est entré dans les ordres. Faisant ses études théologiques à Rome, il a eu pour professeur Mgr della Chiesa, aujourd'hui le pape Benoît XV. Et entre eux se sont nouées des relations amicales d'élève à maître. Quand l'ancien professeur fut devenu pape, von Gerlach fut nommé **guardarobba**, et, à ce titre, attaché au service personnel du Souverain Pontife. Jusque-là rien de plus naturel. C'était avant la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche et à l'Allemagne, et de même que tous les cardinaux, aussi allemands et autrichiens que français et anglais, avaient pris part au conclave, de même, on comprend que le pape, sur ce terrain neutre qu'est le Vatican, ait attaché à sa personne des prélats et des laïques appartenant aux groupes de nations belligérantes, et que, dès lors, il ne se soit pas fait scrupule d'appeler auprès de lui un ancien élève avec lequel il entretenait des relations depuis plusieurs années.

Malheureusement, Mgr von Gerlach n'a pas compris les devoirs tout particuliers que lui imposaient la confiance de Benoît XV. le neutralité du Saint-Siège et la situation délicate du Vatican en face de l'Italie. Quand, après la rupture du Quirinal avec l'Autriche et l'Allemagne, le prince de Bulow quitta Rome, il laissa à von Gerlach le soin de diriger à sa place la propagande allemande et l'espionnage à Rome et dans toute l'Italie, estimant qu'il le ferait avec d'autant plus de profit qu'il serait protégé par l'inviolabilité du Vatican et pourrait user, pour assurer ses communications, de la valise diplomatique du Saint-Siège que l'Italie n'a pas le droit de visiter.

Entrant dans ces vues, von Gerlach poursuivit dans les milieux religieux et politiques de Rome une campagne germanophile, aidé par l'argent mis à sa disposition par l'Allemagne. Il acheta les moins scrupuleux parmi les journalistes et essaya de persuader aux autres que la cause de la religion était intéressée à la victoire de l'Allemagne et de l'Autriche, à la défaite de l'Angleterre hérétique, de la Russie schismatique et de la France anticléricale. Il gagna beaucoup d'adeptes à ses idées, en particulier un ami d'enfance du Pape, appelé par Benoît XV au Vatican, M. Ambrogetti; et il ne craignit pas, pour les encourager, de leur communiquer des nouvelles fausses, notamment celle de la prise de Verdun par les Allemands, après une capitulation signée par Joffre. Ainsi se dessina tout un mouvement germanophile, dont, au sein même du Vatican, von Gerlach tenait tous les fils.

Le gouvernement italien eut vent de l'affaire et fit aussitôt arrêter un certain nombre d'agents ou de dupes du prélat allemand. Mais, avec une discrétion que feraient bien d'imiter tous les anticléricaux, il ne voulut pas arrêter von Gerlach lui-mêeme, pour ménager le Vatican dont il connaissait la parfaite loyauté en cette affaire. Il se contenta d'informer le pape de ses découvertes, en suggérant l'idée de faire partir au plus vite von Gerlach pour l'Allemagne. Ainsi fut fait. Ce fut donc à l'instigation de l'Italie, désireuse de ne pas mettre en cause le Vatican, que l'on organisa la fuite du prélat allemand.

Voilà les faits, tels que les exposait dernièrement dans le **Temps** le correspondant romain de ce grand journal anticlérical, qui n'a pas ménagé les critiques au pape pendant les deux premières années de la guerre.

N'hésitons pas à dire, que ce singulier prélat, en trompant le Vatican qu'il servait, a trahi l'Eglise pour sa patrie. Faisons remarquer en passant qu'il n'est pas évêque, comme prétend la **Lanterne,** mais **monsignor** romain et simple prêtre. C'est déjà trop d'ailleurs.

Que penser maintenant de tout cela?

1o **Que von Gerlach est grandement coupable.** Nous ne lui faisons pas un crime d'aimer sa patrie, ni de la servir, même par l'espionnage. Tout service d'état-major a, chez les nations rivales, même en temps de paix, une service d'espionnage auquel les officiers ne rougissent nullement de prendre part. Mais von Gerlach n'avait pas le droit de faire servir à l'espionnage sa situation auprès du pape et les garanties qui sont données au Saint-Siège pour son indépendance. Ses menées, en compromettant en apparence la neutralité du pape, risquait de faire douter de la sincérité de Benoît XV lui-même et de porter le plus grand préjudice au Saint-Siège. Profiter pour une oeuvre d'espionnage de la valise diplomatique, c'était violer les conventions internationales, presque au même titre que de tirer sur les hôpitaux de la Croix-Rouge. C'est toujours l'acte contre lequel les traités entre peuples deviennent de simples chiffons de papier lorsque l'intérêt est en jeu. L'honneur comme notre dévouement au Saint-Siège dont von Gerlach a trahi la confiance nous font réprouver hautement sa conduite.

2o Quant au Vatican **il a absolument ignoré ces menées coupables, et nul ne saurait, sans une mauvaise foi manifeste, l'en rendre responsable.** Un fait suffit à le prouver. Quand le pape a donné à la France une marque éclatante de son affection en faisant une promotion de cardinaux composé uniquement de Français — les archevêques de Rouen, de Rennes et de Lyon — lorsque, pendant une semaine, il a multiplié à cette occasion ses témoignages de bienveillance aux nouveaux dignitaires et à leur pays, qui a-t-il

(Suite à la page 6)

Autour de la Ferme

CULTURE MIXTE

Cette année, ceux qui étaient sur le point d'adopter les nouvelles méthodes de culture se croient en lieu d'attendre encore un peu pour s'y mettre. Ils voient un peu partout surgir le chardon jaune que la culture mixte devait détruire. J'avoue que pour un retardataire, c'est un assez bon prétexte.

Pour celui qui est plus vigilant, c'est autre chose. Sans doute le chardon jaune se montre cette année un peu trop victorieux, mais remarquons-le bien, c'est surtout dans les champs négligés qu'il fait le plus de ravages. Les guérets d'été et même vos retours de pâturage n'en sont pas exempts, dites-vous.

Sans doute, les meilleurs lutteurs contre les mauvaises herbes doivent avoir une grande énergie. En outre, qu'il reste toujours quelques mauvaises semences dans leurs champs, même après un travail intelligent, il faut encore tenir compte du mauvais vouloir des voisins. Si les producteurs de chardon vont braquer leur machine à battre sur votre guéret d'été ou même votre relevé de pâturage, vous êtes bien sur que votre terrain en souffrira, et beaucoup.

Cependant, malgré ce tort qu'on vous a causé, vous avez encore bonne chance que votre récolte de l'année suivante double encore celle de vos voisins. Mais si ces voisins font des guérets d'été, ils auront des récoltes aussi; et cependant leurs revenus seront bien moindres. Pendant que vous dépensez vos forces et vos terres, le bon cultivateur n'est pas si pressé: ce sont ses vaches qui font le travail, et pour cela elles ne lui demandent rien; pour les mauvaises herbes qu'elles ont mangé, elles lui donnent du lait pour lequel il a, deux fois le mois, des monnaies bien sonnantes.

Mais c'est bien pénible que de prendre soin des vaches, dites-vous. Moi, je crois que c'est bien plus triste de n'avoir jamais d'argent.

Voyez ce qui s'est passé à Saint-Joseph, par exemple. Autrefois on n'y trouvait pas d'eau; on ne gardait donc pas d'animaux, et malgré les guérets d'été on était pauvre. Le problème de l'eau est résolu par le creusage de lacs de 100 pieds par 50, plus ou moins, selon le besoin d'eau. C'est de l'ouvrage, mais c'est de l'argent aussi.

Il y a quelques années, on a établi là une fromagerie. C'était certain, ces gens-là ne réussiraient pas. En 1915, le fromage rapportait $6,016.00. C'était peu, sans doute. En 1916, on obtenait $9,965.37. C'est plus, et bien encourageant pour une localité qui ne compte que 27 patrons à la fromagerie, et ce devrait être assez pour encourager d'autres à s'y mettre. M. Ernest Dionne, pour sa part, a reçu deux chèques, en juillet dernier, le premier de $148.66 et le second de $148.50.

Mais comment font ces cultivateurs dans cette prairie. Ce doit être une impossiblité de garder les animaux en hiver.

Un grand nombre ont de belles et grandes étables. La plupart n'ont pas même la peine de sortir de leur bâtiment pour faire leur train. Ils pompent l'eau de leurs lacs dans leurs bâtisses, ils ont le grain sous la main: le grenier de l'étable est rempli de fourrage haché qui fait très bien, malgré ce qu'on en a dit. Nos cultivateurs se servent de hache-paille.

Voyez messieurs, dans cette prairie qui paraissait la dernière place au monde pour y faire la culture mixte, on y trouve des cultivateurs aussi bien installés que dans n'importe quelle partie de la province, et même j'oserais avancer qu'il y a peu de cultivateurs dans les provinces de l'Est qui se font un chez-soi comme le font les nôtres ici.

N-C. JUTRAS, ptre.

N. B. — Veuillez ne pas oublier que le labour fait en coupant le grain a donné grande satisfaction. Le cultivateur employé à la suite de la lieuse a aussi fait ses preuves pour la destruction des chardons jaunes.

COOPERATION ET VENTE DE GRAINS

Nous sommes à l'époque de la moisson: quelque temps encore et nos fermiers devront songer à vendre leurs grains et à en tirer tout le profit possible. Dans les pays d'organisation agricole avancée et de réelle protection de l'artisan de la terre, — Allemagne, Suède, Belgique, France, — la vente du grain se fait par coopération. A vrai dire, c'est le seul système logique et comportant une véritable protection des intérêts du fermier: il élimine les intermédiaires, — pirates du travail qui s'engraissent du meilleur effort du fermier, — et, si le fermier a eu la bonne idée de devenir membre de la coopérative, il fait retomber dans son gousset une part des profits de la coopérative. La coopérative a renové l'agriculture en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Hollande. Elle a permis à un peuple de petits fermiers comme les Danois ou les Hollandais de porter à son maximum le rendement de leurs petites terres, d'atteindre à une qualité supérieure de produits, de se créer sur les marchés étrangers une situation privilégiée. Sans la coopération d'achat et la coopération de ventes, cela eut été impossible. C'est la coopération sous ses deux formes maîtresses qui leur permit, en éliminant les intermédiaires, de se procurer à meilleur marché les engrais nécessaires à la fertilisation de leurs terres et d'obtenir pour les produits de ces mêmes terres un prix élevé et dont la majeure parti n'allât pas engraisser un agent quelconque.

Nos frères de la province de Québec se montrent de plus en plus favorables à la coopération. A la caisse d'épargne, — coopérative du prêt et de l'emprunt, — ils ont ajouté la coopérative de vente du fromage, des oeufs, des animaux de ferme, etc. Ils n'ont qu'à s'en féliciter. Ils se rendent compte qu'approche le jour où le cultivateur retirera tout le fruit de son travail. Dans l'Ouest, la coopérative fait son chemin. Citons le cas des Grain Growers. Créée pour le commerce du grain, cette institution s'occupe aujourd'hui d'élévateurs, de la vente de machines agricoles. Actuellement, elle se prépare à prélever des millions afin de pouvoir fabriquer certains produits dont l'agriculture a le plus grand besoin. Mais c'est une institution de langue anglaise et qui s'adresse par la force des choses aux fermiers de langue anglaise. C'est pourquoi sont nées, il y a deux ans, une compagnie française, le Comptoir Agricole, 300 Edifice Grain Exchange, et cette année même, une compagnie ruthène. Les mêmes raisons ont présidé à la formation de l'une et l'autre institution.

La nécessité pour le groupe français d'augmenter son nombre et de s'emparer de nouvelles terres, de fortifier ses cadres dans les centres établis, de créer de nouveaux centres français.

L'opportunité qui s'offrait à l'élément français de contrôler dans les centres français le commerce des produits de la ferme et de conserver aux siens les profits qui découlent de la manipulation et de la vente du grain.

L'absence d'organisation agricole générale et la difficulté pour les cultivateurs de langue française de profiter des services de renseignements organisés par le gouvernement.

En d'autres termes, le Comptoir Agricole Lté poursuit trois buts:

1o—Aider la population française à s'emparer davantage du sol si fertile de l'Ouest. Ce fut le motif de sa campagne de propagande faite dans les colonnes de la **Liberté**.

2o—Organiser la classe agricole française en coopérative de la vente des produits de la ferme.

3o—Travailler à améliorer les conditions de l'agriculture et favoriser les entreprises agricoles spéciales à chaque centre ou groupe.

* * *

Cet effort national sur le terrain économique est très encourageant. Il a conquis la faveur du public français, puisque en un peu plus d'un an de propagande le Comptoir Agricole Lté a groupé 400 actionnaires. Le capital d'une institution coopérative est chose importante, mais à vrai dire il est secondaire au chiffre des membres coopérateurs. Le membre est à la fois coopérateur et client: il apporte le capital qui permettra à l'institution de fonctionner, il lui doit aussi sa clientèle. S'il s'abstenait de la lui donner, il manquerait au principe même de la coopérative et nuirait à ses propres intérêts puisqu'il est l'actionnaire, le détenteur du capital que doit faire fructifier sa clientèle. Fatalement l'oeuvre péréliterait et ne pourrait produire les résultats escomptés,—à moins de faire dévier son activité sur un autre domaine.

Un des patriotes les plus sincères de notre race, feu Honoré Mercier ancien premier ministre de la province de Québec, nous a légué ce conseil éminemment pratique et national: "Soyons maîtres de nos institutions". L'actionnaire, le membre d'une institution au caractère coopératif et national, — tel le Comptoir Agricole, — doit, s'il veut suivre le conseil de Mercier, assurer sa clientèle à l'institution dont il est membre. Agir ainsi, c'est tout simplement être logique, conséquent avec soi-même. C'est assurer le succès de la compagnie dont on est membre; c'est coopérer à la création d'une institution qui soit nôtre; c'est créer une nouvelle force nationale, — les forces nationales économiques ne sont pas les moindres, — c'est, tout en avançant ses propres affaires, avancer celles de la race.

A quoi bon encourager des individus qui n'ont rien de commun avec nous et qui, demain peut-être, tourneront contre l'influence française les profits réalisés à nos dépens?

DEUX BELLES OCCASIONS

Le Comptoir Agricole Lté, 300 Grain Exchange, Winnipeg, nous transmet l'offre de vente et la demande d'achat qui suivent:

A vendre

Pour cause de santé, dans une paroisse canadienne-française du Manitoba, une boulangerie moderne, avec clientèle, distribuant plus de 4,000 pains par semaine.

Prix: $2,500; $1,000 comptant, la balance payable au gré de l'acheteur.

Désire acheter

Deux demi-sections dans une paroisse candienne-française, dans le Manitoba. Une de terre forte pour la culture du blé, l'autre pour l'élevage. Prix: $25 de l'acre pour une et de $10 à $15 de l'acre pour l'autre.

LE SEIGLE

Le prix du seigle, dernière côte, est $1.67.

SON CHIEN EST MORT

L'aventure de sir Robert Borden et de son chien anglais. — On le lui pend à sa porte

(Le **Nationaliste**)

On a fait allusion, ces jours derniers, dans différentes assemblées politiques, à l'histoire du chien de M. Borden. Mais personne n'a raconté l'anecdote, vieille déjà de quelques semaines et que la presse d'Ottawa a supprimée, à la demande d'amis du ministère, qui sont intervenus et qui ont même menacé de mesures de rigueur les journaux de la capitale qui la publieraient.

Or donc, c'était quelque temps après le premier discours du premier ministre sur la loi de conscription. Les esprits étaient montés à Ottawa comme ailleurs, contre cette législation inique. Le premier ministre s'en aperçut visiblement un bon matin.

D'un de ses voyages en Angleterre, sir Robert Borden avait rapporté un chien magnifique, un chien d'excellente race, un chien à généalogie princière, bref un chien d'entre les chiens d'Angleterre.

Il y tenait beaucoup. Il avait pour lui beaucoup d'affection.

Un matin d'il y a quelques semaines, quand le premier ministre se leva, et sortit de sa maison luxueuse, avenue Wurtemburg, — le premier ministre habite une rue assez éloignée du parlement, et qui porte une nom teuton, — il vit tout le devant de sa propriété en désordre.

Et, à sa porte, son beau chien, **pendu, mort**, portant au cou une affiche menaçante...

Depuis ce temps, le premier ministre ne couche plus rue Wurtemburg. Et sa propriété est soigneusement gardée.

Ce n'est pas du reste la première non plus que la dernière menace faite au premier ministre à propos de son atttitude sur la conscription, depuis quelques semaines.

Il reçoit presque journellement du Québec et d'Ottawa des correspondances où on lui promet de le tuer si la conscription est mise en vigueur. Des amis disent qu'il n'y attache aucune importance.

Toutefois sir Percy Sherwood, le directeur de la police secrète fédérale, veille avec une extrême attention sur la sûreté de M. Borden, il a des agents qui surveillent toutes les allées et venues du premier ministre, dit une dépêche d'Ottawa au "News", de Toronto, et gardent les endroits et les rues par où il passe habituellement. Des agents de sûreté l'accompagnent aussi partout. On comprend que ceci ne contribue pas à lui rendre la vie bien calme. Et l'on craint quelque attentat plus sérieux contre lui que celui dont son chien préféré a déjà été victime, si le ministre en vient à faire appliquer la loi de conscription.

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$8.50	$9.00
Bon	$8.00	$8.50
Ordinaire	$7.00	$8.00
Taures.—		
Choix	$8.00	$8.50
Bon	$7.50	$8.00
Ordinaire	$6.50	$7.00
Vaches.—		
Choix	$7.50	$8.00
Bon	$7.00	$7.50
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$6.00	$6.50
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.00	$7.50
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$10.00	$11.00
Bon	$7.00	$8.00
"Feeders".—		
Choix	$7.00	$7.50
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.25	$6.75
Ordinaire	$5.75	$6.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$15.75	$16.00
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$6.50
Truies	$8.00	$9.00
Moutons.—		
Agneaux	$9.50	$10.50
De choix	$8.00	$8.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.37
Beurre—	
Crémerie	.38
De ferme	.32
Saindoux—	
Tierçons	.25½
Seau, 20 livres	$5.40
Baril, 50 livres	$12.38
Viandes—	
Boeuf	.12½ à .13
Veau	.14½
Mouton	.20
Porc	.24
Bacon. Flanc	.34
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.00
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$34
Gru. La tonne	$39
Sucre—	
granulé. Extra	$9.95

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba. Nouvelles	$1.25 à $1.50
Betteraves. La livre	.05
Oignons. La livre	.03
Choux. Nouveaux	.02½ à .03
Carottes. La livre	.05
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02½
Poisson—	
Saumon gelé	.15
Brochet	.11
Poisson blanc du lac Winnipeg	.12
Foin—	
"Timothy" No 1	$18
"Timothy" No 2	$16
"Red Top" No 1	$13
"Red Top" No 2	$11
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.00
Lakewood	$5.87½
Harvest Queen	$5.75
Medora	$5.30
XXXX	$3.45
Western Canada	
Purity	$6.00
Medallion	$5.87½
Three Stars	$5.75
Maitland	$5.65
Ogilvie	
Royal Household	$6.00
Glenora	$5.87½
Centennial	$5.65
Manitoba	$5.45
Whole Wheat	$5.45

Cote du Grain

Mardi soir, le 21 août 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord	240			233	233
No 2 Nord	240			230	230
No 3 Nord	240	Spécial		225	225
No 4 Nord	236	236		216	216
No 5 Nord	218	218		197	197
No 6 Nord	193	193			
Fourrage	172				
AVOINE					
2 C. W.	62¼		58		
3 C. W.	60¼		58		
Extra 1 four	60¼		58		
No 1 four	58¼		57		
No 2 four	57¼		55		
Rejeté					
ORGE					
No 3	122				
No 4	118				
Rejeté	113				
Fourrage	113				
LIN					
1 N. W. C.	335				
2 C. W.	329				
3 C. W.	319				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Octobre	215	62¼	335	115
Décembre		58¼		
Mai		62¼		

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

FISHER BRANCH

M. A.-J. Gamache et M. Gunon sont de retour de la convention.

• • •

MM. T. Ménard, Benoit et Secours, tous trois enrôlés, ont été renvolés chez eux inaptes au service militaire.

• • •

M. Simon Ménard a fait l'acquisition d'une excellente ferme.

• • •

Mlle Oliva Ménard souffre d'appendicite. Elle est allée à la ville consulter un spécialiste. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

Mlle Bernadette Bernardin est revenue au milieu de nous.

SAINT-CLAUDE

Les battages de seigle sont ici à peu près terminés et ont donné des résultats satisfaisants.

• • •

M. Bodue, conseiller, est à "grader" les chemins de notre village. Il se sert de la machine de M. Dondo.

• • •

Notre chef de gare a fait l'acquisition d'une superbe automobile Hudson.

• • •

Robert Joberty et Jos. Arbez sont de retour d'un voyage au lac Manitoba. Ils y ont passé une agréable journée.

• • •

M. Paquin est actellement en voyage. Il retournera sous peu.

• • •

M. et Mme Bérubé étaient récemment en promenade chez leurs parents de Saint-Boniface.

• • •

Notre révérend Père curé est de retour de Saint-Boniface, où il a assisté à la retraite du clergé.

Jean Cau.

SAINT-EUSTACHE

Chaque année il y a un concours d'instruction religieuse entre les élèves des cinq différentes écoles de la paroisse. Le tout se termine par un double examen écrit et oral, et par une bonne petite retraite.

Les enfants qui réussissent à obtenir le nombre suffisant de bons points ont droit à un certificat d'instruction religieuse. De plus ils sont acceptés à la première communion solennelle.

Or voici les noms des enfants ayant mérité ce certificat au concours de juillet 1917: Mlles Clara Desrochers, Joséphine Balez, May Carrière, Juliette Lachance, Imelda Lachance, Juliette Lachance, Maria Hogue, Ida Hogue, Adèle Hogue, Yvonne Houde, et M. Henri Beaudin.

Mlles Clara Desrochers et Joséphine Balez méritent une mention toute particulière. Mlle Clara Desrochers, de l'école de Baie Saint-Paul-Est, a même obtenu la note "excellente". Que ces enfants et leurs parents daignent accepter toutes nos félicitations!

• • •

Dimanche le 5 août dernier, M. le Curé a distribué de jolies statuettes aux cinq enfants n'ayant pas manqué un seul jour d'école durant l'année scolaire 1916-17. Voici les noms de ces enfants, modèles de vigilance et d'assiduité: Blanche Carrière, Laurina Picard, Joséphine Carrière, Blanche Picard et Hilaire Lachance.

• • •

On parle ici beaucoup de conscription. On parle surtout contre la conscription. Il serait même difficile de rencontrer un conscriptionniste dans toute la paroisse. Ça n'empêche pas que celui qui a écrit au "Winnipeg Telegram" que nous avions eu un pique-nique anti-conscriptionniste écrivait une fausseté.

M. le correspondant du "Telegram", renseignez-vous, s'il vous plaît, avant d'écrire.

• • •

Nos cultivateurs sont à moissonner dans l'allégresse. La récolte est abondante et les bras ne manquent pas heureusement.

SAINTE-MARTHE, SASK.

Le docteur Donahoe, résidant à notre gare de Rocanville, a fait baptiser, aussitôt né, son troisième enfant, c'est-à-dire son troisième garçon, qui s'appelle Raymond-Hugh et promet de ne le céder en rien à ses frères aînés. Son parrain est M. J. McNichol, contracteur à Philadelphie, E.-U., et sa marraine, Mme Elz. Hébert, de Sainte-Marthe.

• • •

Le 15 août, vers 2 heures du matin, la sainte Vierge nous a envoyé, — comme sa bonne mère sainte Anne, le 26 juillet, — une précieuse rosée. Et ce n'était pas sains besoin. Nous en aurions même accepté davantage avec reconnaissance.

ELIE

Tel qu'annoncé la semaine dernière, dimanche eut lieu une jolie soirée chez M. Jos. Dorval. Les nombreux assistants étaient: Mlles C. Aquin, E. Allarie, T. Allaire, A. Alarie, M. Douville, A. Allaire, L. Alarie, M.-A. Lousignan, S. Deslauriers et M. Bernardin; M. et Mme Arthur Dorval; MM. L. Aquin, W. Alarie, P. Alarie, P. Dorval, A. Dufresne, H. Alarie, E. Alarie, Z. Aquin, G. Bernardin, Ad. Bernardin, Art. Bernardin, W. Bernardin, E. Bouchard, A. Bouchard, Art. Bouchard, L. Deslauriers, F. Beaudry, J. Béland, A. Roy, T. Roy et J. Hébert.

Nous nous sommes très bien amusés jusqu'à une heure fort avancée. Nous réunirons-nous encore dimanche? Je l'espère, car les jeunes d'Elie sont joyeux et profitent de la belle saison pour s'amuser. Cependant il est regrettable que nous ayons remarqué une personne un peu plus triste qu'à l'ordinaire, quoique nous l'oyons vu rire souvent pendant la veillée. Enfin, nous espérons qu'à la prochaine soirée, cete personne sera tout à fait joyeuse, car nous invitons très cordialement M.... à y assister.

• • •

M. Charles Payment nous a quittés mardi dernier pour retourner à Bluff Creek.

• • •

Mlle Mariette Bernardin est de retour de Sainte-Anne des Chênes, où elle était en promenade depuis trois semaines.

Dimanche dernier, chez M. E. Payment avaient la visite de M. et Mme Courchêne, de Saint-Norbert.

• • •

Nous apprenons que Mlle Laura Alarie doit nous quitter au commencement de septembre pour commencer sa classe au village de l'Ile des Chênes. Nous lui souhaitons bon succès dans son enseignement.

• • •

Après de bonnes vacances passées parmi nous, Mlle D. Maheux est retournée à Winnipeg.

• • •

Baptêmes

Le 16 août. Marie-Yvonne-Diana, fille de M. et Mme Alfred Alarie. Parrain, Patrick Alarie, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Yvonne Payment.

Le 19 août.—Joseph-Léo-Paul, fils de M. et Mme Auguste Dufresne. Parrain, Léopold Deslauriers, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Mariette Bernardin, cousine de l'enfant.

OAK LAKE

M. F. Valère Cauder est revenu du front le 13 courant. Ses nombreux amis étaient heureux de revoir ce citoyen d'initiative et surtout de constater que les blessures qu'il a reçues au champ de bataille ne sont pas aussi graves qu'on ne l'avait pensé. M. Cauder est accompagné d'un de ses compatriotes de Belgique, du nom de Alf. LaGrelle, qui vient au pays pour s'initier à l'agriculture afin de s'en faire une profession plus tard. Bienvenue à ce jeune homme et nous lui souhaitons succès et persévérance.

• • •

Mme Emond, sr, est revenue de sa belle promenade de deux mois chez ses enfants de la province voisine.

• • •

La semaine dernière, le 13 courant, M. le Curé est allé bénir la fondation de la vaste remise que construit M. Amédée Vachon pour abriter ses machineries. Voilà quelque chose de pratique, car avoir soin des instruments agricoles, en ce pays surtout, est un jeu intelligent pour se tenir éloigné des dettes.

M. Banister, riche fermier à un demi mille du village, a ouvert les battages à Oak Lake. La moyenne pour le blé est de douze à quinze minots à l'acre, rapporte-t-on. Au prix qu'est le blé, il n'y a pas raison de trop s'alarmer.

E. A.

LORETTE

Mlle Clothilde Adolphe, de Lorette, est revenue de Saint-Boniface samedi soir. Elle a subi une opération, le 11 août.

RESOLUTION DE PROTESTATION

Les contribuables du quartier municipal No 3 de la Municipalité de Sainte-Anne réunis en assemblée extraordinaire et représentant l'opinion de la majorité des électeurs du dit quartier ont résolu à l'unanimité ce qui suit:

Attendu que le susdit quartier est représenté au Conseil Municipal par M. Emile Mercier;

Attendu qu'à une séance du dit conseil tenue le 6 courant, une motion de protestation contre le projet de loi de Conscription a été passée, et adoptée;

Attendu que deux conseillers seulement ont cru devoir voter contre cette motion de protestation, et que l'un de ces conseillers se trouvait notre représentant, M. Emile Mercier;

Attendu que M. Emile Mercier ne représentait aucunement en cette circonstance l'opinion de ses commettants qui sont tous opposés à la conscription sous quelque forme que ce soit;

Attendu que le conseiller Mercier avait signé par devant témoin, quelques jours avant l'adoption de la motion précitée, une requête demandant au Gouvernement de ne pas passer la susdite loi de conscription;

Attendu que M. Mercier a de ce fait,—de l'avis de tous,—agi en traître et en lâche, méritant le mépris et la désapprobation de tous ses électeurs;

Attendu que M. Mercier n'a pas cru devoir se rendre à la présente assemblée afin de donner des explications, bien qu'invité spécialement;

Il est donc décidé unanimement que la conduite du dit conseiller Mercier soit condamnée avec la plus grande énergie pour avoir faussement interprété le sentiment populaire de ses électeurs et pour s'être déshonoré en reniant sa signature apposée sur un document public.

Et que copie de cette résolution soit adressée à la Ligue Patriotique des Intérêts Canadiens au Manitoba pour la faire publier et au Conseiller Emile Mercier luimême.

Faite à Thibaultville ce 13e jour d'août 1917.

H. Fontaine,
Président.

André Nault, Sr,
Secrétaire.

LES MOUCHES SONT DES INSECTES DANGEREUX

On craint plus l'araignée que la mouche. Réellement la mouche est plus dangereuse.

Elle est en elle-même malpropre. Elle naît dans la corruption et en vit. Chaque femelle pond plusieurs centaines d'oeufs. Ces larves sont bientôt devenues mouches. Les générations se suivent rapidement d'avril à la mi-septembre.

Les mouches se nourrissent de matières putrides et dès leur sortie de l'oeufs sont infestées de germes de la typhoïde, de la tuberculose,, etc. Elles déposent ces germes sur les aliments qu'elles touchent et produisent ainsi une infection qui atteint les personnes mangeant de ces aliments.

On devrait éloigner les mouches de tout aliment. Tous devraient voir à ce que leur maison en soit libre. Les meilleures autorités s'accordent à dire que c'est le poison qui atteint le mieux ce but. On se le peut procurer sous une forme spécialement préparée dans ce but. Il est facile d'emploi, certain, efficace et peu dispendieux.

SECONDE CITATION A L'ORDRE DU JOUR

Les jeunes Français qui nous ont quitté pour aller rejoindre leurs couleurs en France continuent à se distinguer. Nous apprenons en effet que le soldat René Poirier, fils de M. et Mme Poirier, de Saint-Boniface, quoique tout jeune encore, à peine vingt ans, vient d'être cité à l'ordre de l'armée pour sa bravoure. Comme il avait déjà été cité récemment à l'ordre du régiment, la croix de guerre avec étoile et palmes orne maintenant sa poitrine. Bravo!

Les anciennes élèves de l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, sont cordialement invitées à leur Alma Mater pour la réunion annuelle qui aura lieu jeudi, 30 août, à 7½ heures du soir très précises. Prière de porter robes montantes.

Les dames et demoiselles qui désirent répondre, sont priées d'adresser

Casier Postal No 187,
Saint-Boniface, Man.

LES INVENTIONS DIABOLIQUES DES BOCHES

Effets terribles de leurs nouveaux obus à gaz. — Ce qu'en dit la "Dépêche de Lille"

Paris, 16. — Le journal la "Dépêche de Lille" donne des renseignements sur les nouvelles inventions curieuses sorties des laboratoires diaboliques allemands, consistant en petites boules qui se brisent en laissant échapper liquide dont l'évaporation produit un gaz provoquant des efforts toxiques à manifestation très lente.

Les villes françaises situées en arrière du front en Flandre ont été littéralement inondées ces jours derniers de ces obus décimant la population civile.

"Tandis que les projectiles de gros calibre frappaient les immeubles d'Armentières, écrit la "Dépêche de Lille", et forçaient les habitants à chercher des abris dans leurs caves, une multitude de petits obus dont la force n'aurait pas été suffisante pour casser un pavé, venaient s'abattre dans les cours et les jardins.

"Le liquide contenu dans ces engins s'évapore lentement en produisant un gaz lourd s'infiltrant à travers les cloisons et descendant dans les caves.

"On a remarqué que ce gaz a fait plus de victimes parmi les femmes que chez les hommes parce qu'il s'introduit dans les chevelures des femmes où il s'emmagasine plus facilement. Ses effets ne sont pas immédiats, l'intoxication est lente. Des Armentiérois qui avaient respiré ces émanations en circulant dans la matinée purent se rendre chez eux sans se sentir incommodés, mais cinq ou six heures après ils étaient obligés de s'aliter et leur état empirait rapidement. Ces malheureux étaient d'abord pris par les bronches, leurs yeux se gonflaient et ils perdaient peu à peu l'usage de la vue, toutes les musques étaient atteintes. Ils ressentaient un feu intérieur et des brûlures sur tout le corps. La fièvre survenait alors. En proie à de terribles hallucinations, les uns riaient aux éclats, les autres étaient dans un état de prostration complète: leur teint prenait un aspect terreux et un dénoument final ne tardait pas à se produire."

LES CAUSES DE LA DEBACLE RUSSE

Un rapport du général Kolotoff.—Propagande en France.—Comment elle a été faite.

Pétrograd, 16. — Les causes de la débâcle russe sur le front austro-allemand sont exposés dans un rapport remarquable adressé par le colonel Kolotoff au comité des ouvriers et soldats. La responsabilité en est placée sur les anciens agents de police, les gendarmes et les espions de l'autocratie ont commencé une campagne antipatriotique et contre-révolutionnaire, dont le premier but était la dissolution de l'armée.

Un grand nombre d'entre eux, parvenus à se faire élire dans les comités des compagnies, ont commencé une campagne contre la guerre, excité les soldats contre les officiers et les commissaires du gouvernement provisoire et les ont même incités à commettre des actes de violence. Ils ont même distillé de la vodka et en ont distribué aux soldats.

Les Allemands ont tiré habilement parti de ces conditions et ont inondé les tranchées russes d'espions portant des uniformes russes, c'était facile, car beaucoup de soldats russes n'ont pas de pièces d'identité.

Anciennement les unités arrivant au front avaient un effectif légèrement inférieur à leur effectif initial, mais, à ce moment, les unités étaient toujours au complet en raison de la présence de ces Allemands déguisés qu'il était impossible de découvrir. La plupart d'entre eux parlaient parfaitement le russe.

Les espions organisèrent la fraternisation. Les soldats nés dans les provinces occupées par l'ennemi furent autorisés à aller chez eux. Après une courte absence ils rentraient avec des sentiments absolument allemands.

Il en résulta qu'avant l'attaque pour reprendre Vilan, beaucoup dre soldats refusèrent d'y participer. On peut voir à quel point étaient sérieuses les chances de la Russie par le fait que des troupes allemandes, affaiblies fuyaient ayant devant elles, spectacle étrange, des soldats russes qui fuyaient également. Les Allemands furent les premiers à se rendre compte de la situation et, avec leur discipline de fer, firent tourner à leur avantage la débâcle russe.

L'ONTARIO N'EN VEUT PAS

Les députés libéraux qui ont appuyé le bill Borden se font traiter de "soft-heads" à une réunion de députés et de candidats libéraux à Toronto, pour avoir si peu compris le sentiment anticonscriptionniste de leur province.

Sous ce titre le "Devoir" a publié la dépêche suivante:

Toronto, 12. — Les journaux sont tellement absorbés par le récit de ce qui s'est passé à la convention de Winnipeg, tant dans les coulisses que sur la scène, qu'on ne s'occupe plus guère de ce qui s'était passé, quelques jours auparavant, à la réunion des députés et candidats de l'Ontario, ici. Le fait est que c'est peut-être parce que les journaux ne s'en occupent pas que les langues commencent à se délier et que, petit à petit, on apprend ce qui s'est dit derrière les portes soigneusement closes de l'Ontario Reform Association, l'après-midi du 20 juillet.

D'après tout ce qu'on entend, et mes renseignements viennent d'excellente ressource, le Dr Clark ses amis n'ont pas dû être surpris de l'accueil qui leur a été fait à et amis n'ont pas dû être surpris dee et M. Guthrie leur ont raconté ce qui s'est passé à Toronto.

L'assemblée avait été convoquée par les députés libéraux conscriptionnistes. Il y avait là un grand nombre de députés et de candidats libéraux de toutes les nuances. Comme on délibérait à huis clos, on s'est expliqué à coeur ouvert.

"Soft heads"

Pardee, Guthrie et Graham ont trouvé quelques amis, qui tenaient en même temps à manifester leur sympathie pour le vieux chef, mais dans l'ensemble ils ont été reçus comme des chiens dans un jeu de quilles. On leur a reproché d'avoir divisé le parti, on a déclaré que le peuple ne comprenait rien à leur attitude. Il paraît même qu'il s'est trouvé un brave candidat pour les qualifier de **soft-heads**, pour dire qu'ils avaient agi comme des têtes molles. Sur quoi l'un des voisins a fait observer que **solf-heads** lui paraissait un peu fort!

Mais c'est sur la question de la conscription que le débat aurait surtout été intéressant. M. Hugh Guthrie ayant déclaré qu'il ne répugnerait pas à imposer la conscription à Québec, l'un des candidats lui a déclaré, tout nettement, que la proposition n'avait pas de bon sens et qu'elle était dangereuse au plus haut degré.

Contre la conscription

Du reste, l'avis donné par les candidats, au sujet du sentiment anticonscriptionniste, a été tel que le député McMillan qui, pour ménager la chèvre et le chou, a voté à la fois pour le referendum et pour la conscription, a déclaré que s'ils avaient connu d'avance ce qui venait de se dire, plusieurs conscriptionnistes auraient voté autrement. — On nous avait fait croire que la province entière était conscriptionniste, a-t-il dit, je vois qu'on nous avait trompés. — Vous auriez mieux fait de vous renseigner auprès de nous, lui a dûrement répliqué l'un des candidats.

Dans les comtés ruraux

Sur la force du sentiment anticonscriptionniste, les témoignages ont, paraît-il, été nombreux et venaient de sources bien différentes. L'un des candidats à déclaré qu'à son avis, le candidat qui afficherait carrément les couleurs anticonscriptionnistes l'emporterait dans les comtés ruraux. Un autre a dit qu'il défiait bien qui que ce soit de ses collègues de dire qu'il pourrait faire sa campagne avec la conscription (pour) comme seul drapeau. Même des candidats qui se sont montrés personnellement favorables au service obligatoire ont déclaré que leurs électeurs étaient à moitié ou en majorité défavorables à la conscription. L'un de ceux-là a même avoué que ses électeurs étaient opposés à la concription dans la proportion de 3 contre 1.

Vous voyez que Québec n'est pas seule de son côté. On raconte ici que les députés libéraux conscriptionniste sont repartis la tête basse et songeurs. Ils ne croyaient pas s'être trompés à ce point sur le sentiment du public ontarien.

VENEZ AU LAC DU BONNET



Nous présentons aujourd'hui à nos amis de la province de Québec, désireux de connaître un bel endroit où venir au Manitoba se tailler un bel avenir, la région du lac du Bonnet. Les quelques gravures ci-contre leur permettront de juger de l'enchantement du site, de la proximité d'approvisionnement d'eau pour l'élevage des animaux. Le Lac du Bonnet est une paroisse canadienne-française en formation. Elle n'est située qu'à 65 milles de Winnipeg. La rivière Winnipeg la traverse sur un parcours de quatre milles environ avant d'atteindre le lac. Le sol est un des plus fertiles du Manitoba. Il est extrêmement favorable à la culture mixte. Déjà plusieurs fermiers peuvent rivaliser avec nos prospères frères des bords de la Rivière Rouge.

Ce district comprend une population de 200 familles environ. La paroisse même du Lac du Bonnet, paroisse canadienne-française, compte 42 familles. Depuis peu, un curé y réside. Il y a église et école; 4 magasins et 2 restaurants; 1 coiffeur, 1 boucher, 1 scierie et une cour à briques. C'est donc dire que rien n'y manque et qu'on s'y peut facilement construire maison et bâtiments. Le Lac du Bonnet est une endroit fort fréquenté des touristes. Quelques-uns y ont même leur résidence d'été. Mentionnons la magnfique "Villa Provencher", — celle de la vignette, — et la "Villa Lee", qui font l'admiration des visiteurs. C'est surtout depuis deux ans que se colonise le lac du Bonnet. Tous les nouveaux colons, — cinq hier même venaient prendre des homesteads, — se déclarent satisfaits de leur avoir et des ressources du sol qui est composé d'une immense couche de terre noire et de glaise. L'avoine, l'orge et toutes les plantes fourragères y viennent à merveille. Le pâturage très riche favorise beaucoup l'élevage du bétail, une des grandes ressources du fermier manitobain.

Cette paroisse a l'immense avantage d'être reliée à Winnipeg par le chemin de fer. Le convoi du Pacifique Canadien qui quitte Winnipeg tous les soirs à 5:05 heures y arrive deux heures plus tard après avoir traversé 12 centres habités.

Nous invitons ceux qui aiment la terre à venir faire une visite au Lac du Bonnet. Dès aujourd'hui nous nous permettons de leur offrir des terrains avantageux et à des conditons de paiement relativement faciles. En voici quelques uns:

A un mille du village et à 200 pieds de la voie ferrée, une ferme de 153 acres, dont 20 en culture avec maison neuve et écurie, est offerte à $1,690, dont $1,000 comptant avec le mobilier suivant: un bon poêle de cuisine, un séparateur à crème, toutes les machines aratoires nécessaires à la culture actuelle de cette ferme, deux jeunes chevaux de travail, deux vaches à lait, 4 porcs, un "wagon" quasi neuf et une voiture de charge pour l'hiver.

Une autre encore meilleure: Une ferme de 160 acres, dont 50 en culture, et 110 en foin, pâturage et bois de corde et de chauffage, avec maison neuve à deux étages et bon étable, située à environ 300 pieds de la rivière Winnipeg, est offerte pour $3,000, dont $800 à $1,000 comptant.

Une autre de même qualité de terre et située à 100 pieds de la rivière, mais sans constructions, peut être achetée pour $4,000, dont $2,000 comptant. N'oubliez pas cependant que, outre les 50 acres en culture, 50 autres sont quasi prêts à labourer.

Pour ceux qui ne sont pas favorisés de la fortune, voici deux offres spéciales:

A un mille du village, nous arrivons, par un excellent chemin, à une ferme de 160 acres, dont 35 en culture, 50 en foin et le reste en pâturage et bois, ayant dans ses limites un assez grand ruisseau pour abreuver un bon troupeau d'animaux. Les constructions, maison et étable, sont en très bon état. On demande seulement $10 de l'acre: peu de comptant et conditions avantageuses pour la balance.

Une autre de la même qualité que la précédente et le même site, mais à 2½ milles du village, c'est-à-dire ½ mille plus loin que la précédente, et seulement 25 acres en culture, est offerte pour $10 de l'acre.

Outre ces offres avantageux, nous avons encore en limites de bois une centaine de "homesteads" dont quelques-uns sont à prendre actuellement et les autres seront ouverts à la colonisation sous peu.

POUR EVITER LE DESORDRE

LE SEUL MOYEN

L'ACTION CATHOLIQUE

Le fameux bill de conscription sera loi dans quelques jours, car il ne lui manque plus que la formalité du retour à la Chambre des Communes avant de recevoir la signature du gouverneur général. Et malgré le calme apparent, une angoisse étreint le pays. Et cette angoisse n'est pas étrangère non plus à ceux qui ont voulu cette loi malgré tout, avec une obstination qui grandissait avec les obstacles.

C'est que, la lutte terminée, reparaît la réalité qui force à envisager des choses sur lesquelles on fermait volontairement les yeux, des choses qui ont continué d'exister quand même, et qui produiront quand même ce qu'elles ne peuvent pas ne pas produire.

Durant toute la discussion: depuis que Sir R.-L. Borden, à la grande surprise du pays, dévoila son projet de de service obligatoire, lui-même et ceux qui l'ont suivi n'ont voulu voir qu'un côté de la question, sont restés sourds à toutes les objections.

Mais le soleil ne s'éteint pas parce qu'on nie la lumière; et la foudre ne devient pas silencieuse parce que des gens se sont bourré les oreilles de coton pour ne pas l'entendre.

Aujourd'hui comme avant la manoeuvre de la conscription, le Canada est un pays immense avec une population clairsemée; le Canada est un pays jeune où une infinité de choses sont encore à faire: le Canada est un pays pauvre qui n'est pas en mesure de supporter de fortes dépenses; le Canada a d'immenses terres arables vers lesquelles les affamés d'Europe tournent anxieusement les yeux; le Canada a ses problèmes économiques et sociaux que les derniers événements sont loin d'avoir résolus. Mais aujourd'hui le Canada tombe sous le régime d'une loi qui ne tient compte ni de ses nécessités, ni de ses capacités; et voilà pourquoi ceux qui l'ont faite ne sont pas sans inquiétude; et voilà pourquoi ils ne sont peut-être pas sans remords parce qu'ils l'ont fait adopter en tournant le dos à la raison pour écouter la passion.

A-t-on entendu un partisan de la loi soutenir que le Canada est parfaitement en mesure de supporter l'effort qu'on lui demande, c'est-à-dire d'envoyer des soldats par centaines de mille en Europe, et d'augmenter en même temps son rendement agricole? En a-t-on vu expliquer comment, avec des ressources beaucoup moindres, nous pouvons dépenser, pour notre armée, des montants beaucoup plus considérables que les pays européens? En a-t-on vu chercher à créer ici un esprit national qui aurait centuplé la force de la nation canadienne en lui fournissant le meilleur moyen de franchir la terrible crise que le monde traverse?

Non.

Mais nous avons vu des hommes d'Etat, à qui leur position fait un devoir de tenir compte de tout et de prévoir, fermer les yeux sur des réalités dont dépend la vie et l'avenir du pays dont ils ont en main les destinées. Nous les avons vus éviter jusqu'à l'ombre d'un calcul qui aurait pu faire la lumière sur notre doit et avoir. Nous les avons vus souffler sur le feu du préjugé au risque de provoquer un incendie capable de tout consumer.

Et c'est ainsi que d'une loi dont on pouvait déjà contester l'opportunité ils ont fait une loi mauvaise: mauvaise dans ses conséquences économiques pour le pays: mauvaise par l'impuissance où elle va nous placer de ravitailler les Alliés comme il le faudrait; mauvaise par les germes de discorde qu'elle a enfouis dans les esprits canadiens.

Oui, vraiment, l'angoisse de nos gouvernants s'explique; et leurs démarches, et leurs intrigues, plus actives que jamais, se comprennent.

Le million par jour que va bientôt nous coûter la gurre n'a rien de réjouisant pour ceux qui devront le trouver.

Les 1,329,340 acres de bonne terre canadienne qui n'ont pu être ensemencés cette année, faute de bras, et le rendement des récoltes qui s'annonce encore moindre que l'année dernière sont de nature à porter plutôt aux idées noires ceux dont les oreilles résonnent encore de la déclaration de lord Rhondda: L'approvisionnement des Alliés dépend à un degré vital des Etats-Unis et du Canada.

Et les véritables canadiens, ceux qui comprennent comme les pères de la Confédération l'ont compris, l'importance de l'union et de la bonne entente entre les deux grandes races que la Providence a placées ici pour y vivre côte à côte, gémissent plus que tout autre en face des moyens dont on a osé se servir pour imposer la loi de conscription.

L'enrôlement pour la guerre européenne a toujours été purement volontaire, et cependant on a voulu faire un crime aux Canadiens-Français de ne pas avoir endossé en plus grand nombre l'uniforme militaire. Dans le même moment l'esprit sectaire se réveillait contre eux plus ardent, plus injuste que jamais, et certains incidents qui ont eu dernièrement pour théâtres, le Sénat et la Chambre des Communes, ont révélé une somme d'ignorance et une intensité de haine qui donnent une idée de l'activité de la campagne menée contre nous.

Le premier devoir d'un gouvernement, en face d'obligations comme celles que les circonstances présentes imposent, est de maintenir dans le pays l'harmonie et l'unité, au lieu de s'appuyer sur les passions des uns pour dominer les autres. Nous espérons encore qu'on finira par le comprendre. Le onze juin dernier, aux Communes, Sir R.-L. Borden disait: "**Je suis allé jusqu'à consentir à ne pas mettre ce bill en force avant une élection générale, espérant que, par ce moyen, toutes les craintes disparaitraient, et que l'effort du peuple put être le plus homogène dans la grande cause actuelle.**

"**La chose peut être nécessaire ou du moins opportune, et je suis prêt à considérer encore cette question...**"

Par ce qui s'est passé, et par ce qui se passe encore, Sir R.-L. Borden a pu se convaincre que la chose est plus nécessaire et plus opportune que jamais. Qu'il se laisse guider par cette conviction; c'est le seul moyen d'atténuer l'erreur, sinon la faute déjà commise.

EN PROMENADE

Mme J.-A. Desjardins, Saint-Boniface, est en visite dans sa famille à Montréal.

Contre les engelures. — Les engelures viennent de ce que l'on est demeuré trop longtemps exposé au froid. On ne saurait trouver pour cela de meilleur remède que l'Huile Electrique du docteur Thomas: elle supprime l'inflammation et la douleur. L'effet de l'huile est instantané et son application est très simple.

L'AFFAIRE VON GERLACH

(Suite de la page 3)

choisi pour leur porter la barette cardinalice? Mgr von Gerlach lui-même! Aurait-il fait un pareil choix, s'il avait eu le moindre soupçon de l'action ténébreuse de ce prélat à Rome? D'ailleurs l'attitude du gouvernement italien témoigne assez qu'il n'a voulu en aucune manière, soit dans les débats politico-juridiques, soit dans la presse, laisser incriminer le pape et la politique gouvernementale. C'est pourquoi il a favorisé le retour de von Gerlach en son pays, ordonné que le procès se ferait à huis-clos, et demandé aux journaux italiens d'être prudents sur cette affaire; car il savait mieux que personne les vrais sentiments du Vatican et sa complète ignorance des intrigues allemande trainées sous son toit.

Ces faits ont été portés à la connaissance du public français par M. Carrère, correspondant romain du **Temps**. M. Carrère est plutôt hostile au catholicisme et il a toujours pris parti pour le Quirinal contre le Vatican, chaque fois qu'une difficulté a surgi entre les deux pouvoirs établis à Rome. Le **Temps**, d'autre part, est un organe à tendances protestantes et qui n'a jamais manifesté à l'égard du catholicisme qu'une aversion mesurée dans la forme mais réelle dans le fond. Or, M. Carrère et le **Temps** ont tenu à proclamer que Benoît XV, le cardinal Gasparri et le Gouvernement pontifical tout entier ont ignoré la campagne allemande de von Gerlach et l'ont grandement blâmée quand ils l'ont connue.

Une dépêche de Rome, en date du 25 juin, annonce que von Gerlach a été condamné aux travaux forcés à perpétuité par coutumace sans doute, car nous le croyons retourné en Allemagne. Le tribunal militaire, qui a porté cette condamnation, remarque explicitement que le prélat allemand l'a contrevenu aux formelles et rigoureuses dispositions du Saint-Siège" "qu'il ne s'est pas servi de la valise diplomatique du Vatican, mais de moyens propres et particuliers", pour accomplir sa besogne d'espion. — Cette note complète l'article que nous reproduisons.

Sem. religieuse de Montréal.

DANS LE MONDE

Accident de tramway

North Brantford, Conn., 15. — Dix-sept personnes ont été tuées et près de 40 blessées, dont quelques-unes fatalement, dans une collision entre deux tramways de la Shore Line Electric Co., hier. Les deux chars allaient à grande vitesse. L'accident est dû à la négligence du garde-moteur Negus, de l'un des chars, qui était endormi.

* * *

La population de Montréal

Montréal, 15. — Selon le nouvel almanach des adresses de Lovell, la population de Montréal est de 757,996 âmes. La population de la ville proprement dite est de 665,-640 âmes, tandis que celle des municipalités suburbaines est donnée comme suit: Westmount, 18,500; Maisonneuve, 34,856; Outremont, 12,000 et Verdun 28,000.

Des statistiques pour la ville et les faubourgs donnent 9,400 maisons et logis contre 9,400 l'an dernier; 1,207 magasins contre 1,287 l'an dernier; 831 bureaux contre 838 l'an dernier comme étant inoccupés ou en voie de réparation. Dans 110 édifices contenant 3,930 locataires, 791 bureaux sont sans occupants.

* * *

Vaines démarches

Ottawa, 15. — L'hon. James Calder, de Régina, et l'hon. A. G. MacKay, d'Edmonton, sont, à Ottawa, dans le but d'obtenir la promesse de Sir Wilfrid Laurier qu'il favorisera la mise en force de la conscription si une nouvelle tentative d'enrôlement volontaire échouait.

Ils n'ont pu jusqu'ici réussir dans leur mission et ils doivent quitter Ottawa sous peu.

* * *

Il meurt de peur

Montréal, 15. — Le vieux gardien de la carrière Martineau, à Rosemont, qu'une bande de voleurs masqués ou soi-disant tels attaqua à la pointe du revolver, dans la nuit de mardi à mercredi le 1er août, pour s'emparer d'une certaine quantité de dynamite, est mort de bonne heure samedi matin, à sa demeure, rue Messier. Il a succombé, dit-on, au choc nerveux qu'il subit de cette agression nocturne. Il était âgé de 71 ans. Il laisse son épouse et deux fils. Ses obsèques ont été célébrées hier matin en l'église de l'Immaculée Conception.

* * *

Les prétendus meurtriers des RR. PP. Rouvière et Leroux sont forcés à faire un voyage de 2,200 milles et à venir répondre à une accusation de mertre.

Edmonton, Alta., 15.—Le grand bras de la justice anglaise, personnifiée par une escouade de trois gendarmes à cheval, a traversé 2,200 milles pour arrêter Sinnisak et Uluksuk, Esquimaux de la Coppermine, accusés du mertre des Pères Rouvière et Leroux, à Bloddy Fall, sur les bords de l'océan Arctique, en vombre 1913.

Vêtus de peaux de caribou garnies de peau de lapin, ces types d'une race préhistorique furent amenés hier devant la cour suprême de l'Alberta. C'était une scène historique, car c'était la première fois qu'un Esquimau était amené devant la justice de cette province. C. M. McCaul, C.R., comparaissait pour la Couronne, et J. E. Wallbridge, C. R., avocat de l'accusé, plaida non coupable à l'accusation suivante: "Le grand chef de ce pays dit que vous, Sinnisak, avez tué le Père Rouvière, à Bloody Fall, au mois de novembre 1913."

Les accusés ont été amenés d'une distance de 2,200 milles les menottes aux mains et les fers aux pieds.

M. McCaul résuma les témoignages de la Couronne, établissant le voyage des prêtres défunts dans ces régions stériles en compagnie des Esquimaux, la découverte du journal du Père Rouvière près de la scène supposée de l'assassinat, la découverte des accusés dans l'un des villages voisins, avec des fusils identifiés comme la propriété des prêtres défunts. Les Esquimaux furent poursuivis pendant trois jours sur la glace et on dit qu'ils firent des aveux plus tard. Les séances de la cour ne durent que deux heures à cause de la faiblesse physique des accusés.

* * *

L'Ex-Czar change de Prison

Pétrograde. 16—Nicolas Romanoff. l'empereur déposé et sa famille ont quitté Tsarkoe-Selo hier matin. dans des circonstances des plus mystérieuses. pour une destination que le gouvernement provisoire refuse carrément de dévoiler.

Il parait qu'on avait l'intention d'enlever l'empereur et sa famille un peu avant l'aurore. mais le convoi qui devait les porter est arrivé plusieurs heures en retard, au lieu d'un convoi portant les bagages de tous ceux qui étaient envoyés en exil.

Nicolas est abattu, mais l'ancienne impératrice Alexandra paraissait toute joyeuse de changer d'entourage. Avant de partir Nicolas se montra à la fenêtre, vêtu en colonel et ne portant aucune décoration. Sans lever les yeux il monta dans un auto accompagné du prince Dolgoroukoff et du comte Beckendorff, ancien maréchal à la cour qui a partagé la captivité de l'empereur déchu. Ils étaient suivis par l'ancienne impératrice accompagnée de la comtesse Naryssken, son amie intime et ancienne co. rtisane, des quatre grandes duchesses avec leurs servantes et finalement, vint Alexis, l'ancien héritier du trône.

Aux côtés de ce dernier était Derevenko, son protecteur depuis sa naissance.

* * *

Une déclaration de Roosevelt

New-York, 16. — Tant que les Etats-Unis n'auront pas envoyé 6,000,000 d'hommes sur la ligne de feu, ils n'auront pas le droit de comparer leur effort à celui du Canada dans cette lutte pour la démocratie. Telle est la déclaration faite par Théodore Roosevelt à une réception donnée par la Chambre de Commerce à Elihu Root, envoyé spécial en Russie.

Mettons-nous sur un rang d'égalité avec nos vaillants cousins du Dominion en envoyant des masses de soldats sur n'importe quel front où le besoin s'en fera sentir, dit ensuite le colonel, et n'arrêtons pas notre effort avant que la cause pour laquelle nos alliés se battent depuis trois ans ne soit gagnée entièrement.

* * *

Victoire des Canadiens

Londres, 16. — Les troupes canadiennes, au sud et à l'est de Loos, ont pris des positions allemandes sur un front de deux milles, comprenant entre autres la fameuse colline 70, travail de fortification formidable. Nos troupes ne subirent que des pertes légères. Cinq contre-attaques allemandes furent repoussées. Depuis plusieurs semaines les Canadiens se préparaient à s'emparer de ce point central des houillères du Pas-de-Calais. La colline 70, à l'est de Loos et au nord de Lens, était le grand obstacle.

* * *

Moins de perte

Londres, 16.—Le rapport hebdomadaire sur les pertes à la marine anglaise occasionnées par les sous-marins, accuse une diminution sensible pour la semaine qui vient de se terminer. Quatorze vaisseaux de plus de 1,600 tonnes ont été coulés, et 2 vaisseaux d'un moindre tonnage ont subi le même sort. Le rapport de l'Amirauté dit:

Arrivages de toutes nationalités, 2,776; départ, 2,666.

Vaisseaux de 1,660 tonnes et plus coulés, 14; de moins de 1,600 tonnes, 2.

Vaisseaux marchands attaqués vainement, 13.

Vaisseaux de pêche coulés, 3.

* * *

Récolte expropriée

Copenhague, 16. — Le nouveau dictateur des vivres en Allemagne, Herr von Waldow, a l'intention, d'après une dépêche de Berlin, d'exproprier toute la récolte de patates de l'année. Il conservera aussi toutes les vivres nécessaires aux besoins des habitants.

* * *

Candidat anti-conscriptionniste

Montréal, 17.—Le major Aimé Grothé, du 22e, sera candidat dans la division Cartier aux prochaines élections fédérales. Le major Grothé se présente comme libéral anti-conscriptionniste. Il a fait partie du 22e et a servi plusieurs mois au front. Blessé, il est revenu au pays et a travaillé avec ardeur à l'oeuvre du recrutement.

M. Grothé appartient à une famille très connue; il est avocat et a fait du journalisme.

* * *

Contre la conscription

S'il faut en croire le "Journal-Press", lord Shaughnessy prêterait ses influences aux libéraux anticonscriptionnistes dans la présente crise. Le président du C. P. R. serait opposé au recrutement intensif et à la conscription.

Sir Lomer à Ottawa

Québec, 17.—On assure ici dans les milieux libéraux que sir Lomer Gouin va prendre personnellement la direction de la campagne fédérale dans la province de Québec, aux prochaines élections, pour devenir le premier lieutenant de sir Wilfrid Laurier, à Ottawa. Le premier ministre serait candidat dans le comté de Québec, où il aurait pour adversaire sir Rodolphe Forget; il serait remplacé à la tête du cabinet provincial par M. L. A. Taschereau.

* * *

Les pertes allemandes

Londres, 17.—Les pertes allemandes pour le mois de juillet, rapportées dans les listes allemandes, s'élèvent à 89,869, se répartissant comme suit:

Tués ou morts de blessures ou de maladies	21,389
Prisonniers ou manquants	14,620
Blessés et légèrement blessés	39,958
Gravement blessés	13,958

Le total des pertes allemandes depuis le commencement de la guerre dépasse 4,500,000.

* * *

Le coût de la guerre

New-York, 17.—Le coût de la guerre jusqu'au 1er août, cette année est d'environ $90,000,000,000. Actuellement elle coûte environ $117,000,000 par jour pour les deux côtés.

Ces chiffres sont basés sur des déclarations de chefs d'état européens et sur les chiffres des dépenses américaines pour quatre mois, avril, mai, juin et juillet.

Depuis l'entrée du pays en guerre, il a été dépensé $1,629,-000,000, dont $1,337,500,000 ont été avancés aux Alliés. En conséquence, les dépenses exclusives des Etats-Unis sont de $300,000,000. Si on y comprend les avances aux Alliés, les dépenses de guerre des Etats-Unis étaient pratiquement au cours de juillet, de $19,100,000 par jour.

On a calculé à Washington que coût de la guerre pour les Etats-Unis pour la période qui ira au 30 juin 1918 s'élèveront à $17,000,-000,000, dont $7,000,000,000 en avances aux Alliés. Une dépense de $17,000,000,000 pour une période de 16 mois veut dire une dépense de $37,000,000 par jour; mais si on soustrait les avances aux Alliés, on arrive à une dépense de $21,700,000 par jour.

Au cours re l'hiver dernier, les dépenses de la Grande Bretagne ont presque doublé ces chiffres, ou étaient d'environ $40,000,000; mais on dit qu'en juillet, ces dépenses ont quelque peu diminué d'une somme d'environ $5,000,000 par jour; ce qui laisse quand même une dépense énorme de $35,-000,000 par jour. Ce surplus de dépenses est dû à l'augmentation des armées et à l'augmentation du coût des matériaux de guerre.

Les Etats-Unis devront passer passablment par le même chemin. On parait disposé à envoyer au front 1,000,000 d'hommes.

Les chiffres des dépenses de la France sont contenues dans un rapport donné par M. André Tardieu, de la Commission française. Au mois de mai dernier, on déclara à la Chambre des députés que les dépenses de la France pour se rendre au mois de septembre suivant approcheraient $18,000,-000,000.

* * *

Les Esquimaux rendent témoignage

Edmonton, Alta., 17. — Le point intéressant du procès des deux Esquimaux, Sinnisak et Uulksuk est la confession enfantine exposée par le substitut du rocureur général, C. C. McCaul, C. R. C'est Sinnisiak qui a fait ces aveux. Il dit qu'il était à la rivière Coppermine et que le Père Leroux lui demanda de tirer son traineau, promettant de le payer en gibier. Sinnisiak et Uulksuk prêtèrent donc leurs services. Le lendemain ils s'égarèrent dans une tempête.

Les deux Esquimaux trouvèrent une cachette. Pendant qu'ils l'examinaient les Pères survinrent. Ils semblaient fâchés. L'accusé demanda au Père Leroux s'il allait les tuer. Celui-ci fit signe que oui. Après une discussion très animée, les Esquimaux eurent peur et Sinnisiak poignarda le prêtre dans le dos et Uulksuk acheva la victime. Le Père Rouvière s'enfuit et Sinnisiak prit le fusil qui était dans le traineau et tira sur lui. Les deux accusés l'achevèrent à coups de hache et de couteau. Ils coupèrent ensuite le corps en morceaux et dévorèrent le foie. L'interprête attesta l'authenticité de ces aveux obtenus sous la direction de l'inspecteur LaNauze, de la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.

Le principal témoin, hier après-midi, a été l'inspecteur LaNauze, qui avait fait l'enquête préliminaire.

Keehabu, Esquimau, venant de l'embouchure de la Coppermine, a rendu témoignage contre les accusés. Il demeure dans le même village qu'eux. Il a raconté en détail les événements qui ont préparé la tragédie et l'arrivée des deux prêtres dans leur village en 1913, ainsi que leur dpart quelques jours après. C'est la dernière fois qu'on les a vus vivants.

* * *

La cathédrale de Saint-Quentin en feu

Paris, 17.—Officiel.—Notre attaque s'est continuée avec succès en Belgique au cours de la journée d'hier. Nous dominons l'ennemi et avons brisé sa résistance à l'ouest de Steenbeke et continuons à progresser en coopération avec les Anglais. Nous avons capturé toutes les positions boches et pris plus de trois cents prisonniers et beaucoup de matériel.

L'artillerie a été active des deux côtés dans les régions de Laffaux et d'Hurtebise. En Alsace, deux ataques ont complètement échoué.

L'ennemi a mis le feu à la cathédrale de Saint-Quentin qui brûle depuis plusieurs heures.

Note—La cathédrale est une des plus beaux monument de l'architecture gothique de cette partie de la France. Elle a été construite du 12 au 13 siècle. Elle contient de très beaux bas reliefs. Dans la crypte sont enterrés saint Quentin et ses deux compagnons martyrs. Les Allemands rapportent que ce sont les obus français qui ont mis le feu au temple.

* * *

Il n'y aura pas de famine

Londres, 17. — Le premier ministre Lloyd George a envoyé, hier, des Communes anglaises, un message d'espoir à la nation anglaise. Le peuple des Iles Britanniques ne peut être réduit à la famine en dépit de la menace sous-marine, et la situation militaire s'améliore. Les difficultés des alliés diminuent et leur force augmente, pendant que les troubles vont augmenter en Allemagne et que la puissance militaire et morale va aller en diminuant.

C'est l'heure suprême de patience, déclara en terminant le premier ministre, de courage, d'endurance, d'espoir et d'union. Traversons cette heure avec un courage qui nous permettra de détruire un grand despotisme militaire. Passons cette heure comme nous le demande l'ancien tempérammment de notre race, pour que l'an prochain nous puissions commencer, avec le monde entier, à recueillir les fruits de notre valeur.

L'approvisionnement de blé en Angleterre a augmenté d'un tiers depuis un an, et la récolte de cette année promet beaucoup, dit le premier ministre; mais tout de même il nous faut économiser.

Le premier ministre Lloyd George dit qu'il avait l'intention de traiter de la question des vivres et de la question sous-marine, parce qu'en certains milieux on s'efforce de créer une impression injustifiable par les faits.

A pareille époque l'an dernier, la somme de blé en ce pays s'élevait à 6,480,000 quintaux, et cette année nous en avons 8,500,000. L'approvisionnement d'avoine et d'orge est aussi plus considérable. Et il y a 1,000,000 d'acres en culture dans le pays qui nous donneront une grande récolte, à tel point que nous ne pouvons craindre une famine.

* * *

Les réserves allemandes

Londres, 18. — Les calculs les plus contradictoires et, dans certains cas, les plus fantastiques, ont été faits sur les réserves allemandes. Quel est exactement l'effectif de ces réserves? Nul ne le sait, sauf les autorités militaires allemandes elles-mêmes. Mais ce qui jette un jour sur la question et démontre que ces réserves ont été fortement entamées par les effroyables pertes de ces trois années de guerre, c'est que l'Allemagne a été obligée non seulement de mobiliser sa classe 1919, mais encore d'en détacher des éléments pour envoyer au front. Des soldats de cette classe, des enfants de 17 ans à peine, ont en effet été faits prisonniers durant les tout récents combats des Flandres. La puissance militaire allemande peut être encore formidable, mais puisqu'elle a bsoin de s'appuyer sur les enfants pour se maintenir, elle touche évidemment à son déclin.

LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Le prochain terme scolaire est sur le point de s'ouvrir. Que celles qui veulent enseigner, cette année encore, donnent leur nom au secrétaire de l'Exécutif, Louis-Philippe Gagnon, 47, rue Masson, St-Boniface. Tél. Main 4928. Ce dernier les mettra en communication avec les différentes commissions scolaires qui sont dans le besoin d'une institutrice.

On nous rendra un grand service en nous faisant parvenir, dans le plus bref délai possible, le nom des personnes qui composent les commissions de nos arrondissements scolaires. Cette liste n'est pas encore complétée; lorsqu'elle le sera, nous aurons une documentation très précieuse, dont on pourra constater l'utilité en temps opportun.

Plusieurs centres canadiens-français restent encore qui n'ont aucune organisation spéciale en rapport avec l'Association d'Education. Un comité permanent s'occupera bientôt de la formation de ces sections paroissiales de l'Association et du fonctionnement de celles déjà existantes. C'est en cela que réside le succès de cette oeuvre nationale.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 12 août. — Marie-Angélina-Violetat, fille de Arthur Boivin et de Irma Lammens.

Le 12 août. — Joseph-Paul-Emile, fils de Wilfrid Paquin et de Georgiana Savoie.

Le 12 août. — Marie-Yvette-Dorothée, fille de Charles Ouellette et de Clarenda Gobeille.

Le 14 août. — Marie-Thérèse-Adrienne, fille de Arthur Lemay et de Blanche Provencher.

Le 16 août. — Marie-Alise-Irène, fille de Doria Phaneuf et de Célina St-Mars.

* * *

Mariages

Le 14 août. — Albert Manny et Albertine Bétournay.

Le 14 août. — Jules Rémillard et Marie-Régina Desrosiers.

Le 14 août. — Onésime Boivin et Lorette Filion.

* * *

Sépulture

Le 15 août. — Paul, fils de Alban Dussault et de Marie-Louise St-Onge, décédé à l'âge de 11 mois et 28 jours.

La semaine dernière étaient promenade chez M. Léon Roy: M. et Mme DeFroment, et Mlle DeFroment, et Marie Landry, de Mariapolis.

* * *

Mlles Maximilienne Landry et Bernadette Roy, de Saint-Boniface, nous ont quittés pour une promenade de quelques semaines à la campagne. Elles visiteront leurs parents et amis de Mariapolis, Somerset et Notre-Dame de Lourdes. Ces deux demoiselles se sont dévoués à l'enseignement. Elles profiteront de ces quelques semaines à la campagne pour se livrer à un repos bien mérité. Espérons qu'elles reviendront enchantées de leur voyage, car encore toute une année de travail et de dévouement les attend à leur retour.

* * *

Ne pouvait pas manger de viande. "Pendant deux ans on ne me permit pas de manger de viande," dit M. Jean Fiegel, de Bayard, Sask., "mais après avoir pris quelques bouteilles du Noyoro du Dr Pierre je devins tout à fait bien portant, et puis maintenant digérer tout ce qui peut se manger." Ce vieux remède bien connu qui vivifie le sang et le corps n'est pas vendu par l'intermédiaire des pharmaciens, mais il est fourni au public directement. S'adresser au Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

* * *

NOS JEUNES A L'OEUVRE

Un exemple à suivre

Le Comité de Colonisation de l'A. C. J. C., 47, rue Masson, Tél. Main 4928, s'étant chargé d'embaucher des ouvriers pour faire les récoltes chez nos cultivateurs, a réussi par ses efforts à retenir au Manitoba au-delà de 100 hommes et les diriger dans nos centres canadiens-français.

Etant donné le nombre considérable de Canadiens français qui nous arrivaient samedi soir et dimanche dernier pour travailler aux récoltes de l'Ouest (plus de 3,000), le nombre que nous avons pu garder ici est certes bien minime. On ne voulait pas entendre parler du Manitoba, — et surtout lorsqu'on ne leur offrait que $3.00 par jour, — et ce avec raison, puisque par ailleurs, dons les provinces de Saskatchewan et Alberta, on leur offrait $3.50 et même $4.00 par jour. On alléguait aussi qu'au Manitoba les cultivateurs avaient la réputation de faire travailler leurs engagés de 12 à 15 heures par jour à des prix moindres qu'ailleurs. Nous avons pu refuter cet argument plus facilement que celui que l'on nous posait au sujet des gages, et ce n'est qu'après nous être assurés auprès des cultivateurs intéressés qu'ils seraient disposés à payer $3.50 que nous avons réussi en dernier lieu à garder le nombre ci-haut mentionné. Nous leur avons assuré qu'ils seraient traités au Manitoba pour le moins aussi bien que partout ailleurs. Certes, les prix de $3.50 et $4.00 paraissent élevés, cependant il ne faut pas oublier que les prix de rendement justifient amplement nos cultivateurs de faire ces déboursés pour sauver leurs récoltes.

Un autre point très important qu'il ne faut perdre de vue, c'est la grande rareté de main-d'oeuvre qui se fait sentir partout. Il ne faut pas hésiter, car les récoltes ne peuvent souffrir de retard. Une quinzaine de jeunes gens se dévouent actuellement à cette cause, sans aucune rémunération; ils ne veulent que le bien de tous les intéressés. Tout ce qu'ils demandent en retour des cultivateurs c'est qu'ils invitent en les intéressant autant que possible, les ouvriers qu'ils emploient à s'établir sur nos terres au Manitoba. C'est une oeuvre patriotique à laquelle tous nos compariotes sans exception doivent s'intéresser. En grossissant le nombre des nôtres au Manitoba nous faisons oeuvre nationale et pratique tout à la fois.

* * *

Vu la grande demande de main-d'oeuvre que l'on nous fait de partout pour aider aux récoltes quelques jeunes gens de bonne vovolonté à Saint-Boniface et Winnipeg se sont offerts pour répondre à cet appel pressant. Il serait très facile, il nous semble, pour la plupart des jeunes gens qui travaillent actuellement en ville d'obtenir de leurs patrons la permission de s'absenter, disons pour une quizaine de jours, afin de contribuer à cette oeuvre commune. Nous sommes tous intéressés à ce que nos cultivateurs sauvent leurs récoltes; prouvons-le en faisant ce sacrifice, si c'en est un, et allons-y gaiement. Le secrétaire-correspondant du Comité de Colonisation de l'A. C. J. C., 47 rue Masson, sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien prêter leur concours. M. W. Raymond, gérant de l'Union Canadienne, se fera aussi un plaisir de prendre les noms et renseigner tous ceux qui voudront s'adresser à lui. Nous pourrions dès maintenant en placer au moins une centaine. Le temps est aux sacrifices et n'hésitons pas à faire notre part en aidant à ceux qui nous procurent le pain quotidier.

Faisons vite, 3,000 hommes sont requis immédiatement.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Tournoi de tennis

Le tournoi de tennis annuel au profit de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba aura lieu à Saint-Boniface du 1er au 9 septembre inclusivement.

Comme l'an dernier, la coupe Cusson pour les simples et la coupe Dubuc pour les doubles seront disputées et décernées comme emblèmes de championnat.

En plus, vu l'intérêt manifesté par les dames au jeu de la raquette, trois concours leur seront ouverts et pour chacun de ces concours un magnifique prix sera décerné aux gagnantes.

Enfin, pour permettre aux joueurs de moins d'expérience de prendre part avec avantage à ce tournoi, deux concours de handicap seront faits l'un en simple et l'autre en double. Des prix de valeur seront aussi donnés aux vainqueurs de ces concours.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une oeuvre patriotique, vu que les produits de ces différents concours seront versés en entier au fonds de l'Association d'Education, et le Comité en charge de ce tournoi compte sur la bonne volonté et le dévouement de chacun pour faire de ce tournoi un succès considérable.

L'oeuvre du maintien de la langue française dans nos écoles demande des sacrifices considérables, et vous avez dans ce tournoi une excellente occasion d'y contribuer tout en vous amusant.

Le Comité compte donc sur votre adhésion et sur votre appui auprès de vos amis.

Les joutes finales qui décideront du Championnat seront jouées sur les courts du Club Saint-Boniface, coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph, le 9 septembre.

En vue de l'excellente impression qu'ont fait plusieurs de nos joueurs dans le tournoi patriotique à Winnipeg, il n'y a pas de doute qu'il y aura plusieurs joutes très intéressantes, surtout dans les semi-finales et les finales.

Les amateurs du Tennis seront toujours bienvenus à assister aux parties sans aucune charge d'admission.

Le Comité, cependant, compte beaucoup sur le généreux support des spectateurs comme par l'année passée.

Le Comité en charge de ce tournoi a aussi fait des arrangements pour faire servir, sur le jeu même, des rafraichissements, thé, gâteaux, etc., etc.

Les concurrents, doivent faire leur entrée au plus tard jeudi, le 30 du courant.

Les Secrétaires des différents clubs auront à votre disposition des formes d'inscription à ce tournoi et vous fourniront tous les détails nécessaires.

Vous pouvez aussi obtenir ces formes et toute information du Secrétaire du Comité en charge,— L.-P. Roy, 210 Somerset Block, Winnipeg, ou 47 rue Masson, Saint-Boniface.

N'OUBLIONS PAS LA BELGIQUE

La vaillante petite Belgique souffre de plus en plus et, Dieu seul sait quand cesseront ses souffrances. C'est non seulement une action méritoire mais un devoir pour nous de soulager quelque peu ses misères. Beaucoup de sociétés l'ont compris et à qui mieux mieux ont organisé, qui des concerts, qui des "tag days", qui des pique-niques ou autres attractions, dans le but de ramasser quelque argent afin de lui procurer le strict nécessaire.

Parmi ces associations de bienfaisance figure la "Société de Secours pour les victimes de la guerre en Belgique", Saint-Boniface. Bien que ne s'adressant, règle générale, qu'à la classe laborieuse des Belges d'ici, elle a réussi à envoyer déjà quelques bons milliers de piastres là-bas, soit pour l'oeuvre si intéressante du Cardinal Mercier, soit pour les orphelins de la guerre, soit pour toutes autres oeuvres aussi humanitaires. Toujours pour le même motif, elle organise en ce moment une tombola monstre qui doit se tirer sous peu. De nombreux lots ont déjà été remis ou promis au Comité. Une liste avec les noms des donateurs paraîtra bientôt.

Un bon moyen d'encourager les efforts de cette société et de lui venir en aide, dans son oeuvre charitable, serait de lui envoyer quelques dons, quelques objets qui encombrent peut-être vos appartements, de faire l'achat de quelques billets au prix minime de dix sous; ou mieux, quelques carnets entiers que vous pourrez distribuer ou vendre parmi vos amis.

Pensez aux petits Belges souffreteux, petits Belges si courageux mais si malheureux, aidez à leur procurer une petite ration de pain et ils vous béniront. Envoyez vos dons ou vos demandes de billets au président, M. Pirotton, rue Dubuc, Norwood, ou au secrétaire-trésorier, M. J. Grymonpré, notaire, Saint-Boniface.

Que les dons soient nombreux, que les recettes soient fructueuses, que chacun ait à coeur de soulager par son obole, si minime soit-elle, une misère, dont les rapports les plus longs et les plus noirs ne paurraient donner qu'une bien pâle et bien faible idée.

Communiqué.

Messieurs,

Je désire présenter mes remerciements à la Cusson Agencies de Saint-Boniface, pour l'envoi d'un chèque d'assurances que je viens de recevoir.

Votre très dévouée,
Dame Ursule Pelletier,
South Junction, Man.

CONTRE LA CONSCRIPTION

Municipalité de LaBroquerie
J.-O. Beaupré, Sec.-Trés.

Proposé par le Conseiller Bisson, secondé par le Conseiller Laurencelle,

Que le Conseil, représentant l'opinion de tous les contribuables résidents de cette municipalité, proteste avec toute l'énergie possible contre le projet du Gouvernement du Dominion d'imposer la conscription militaire au pays, sans avoir au préalable consulté les électeurs par un referendum ou par des élections générales.

Que copies de la présente résolution soient adressées au Premier Ministre Sir Robert Borden, et à Sir Wilfrid Laurier, chef de l'apposition à la Chambre des Communes, et aux journaux.

Adopté à l'unanimité.

Je certifie que la susdite est une copie exacte d'une résolution passée et adoptée par un vote unanime de tous les membres du Conseil de la Municipalité de La Broquerie, Province du Manitoba, à une assemblée tenue à LaBroquerie le 6me jour d'août 1917.

Fait à LaBroquerie ce 11me jour d'août 1917.

J.-O. Beaupré,
Secétaire, trésorier

(Sceau)

ON DEMANDE

Un instituteur ou une institutrice bilingue pour l'école Jeanne d'Arc. Devra avoir certificat de deuxième classe. Dire expérience et prix demandé. Ouverture le 1e octobre prochain. S'adresser au secrétaire:

P.-A. Bosc,
Rathwell, Man.

ON DEMANDE

Bonne à tout faire. S'adresser à

Mme Fred. J. Marvin,
191 Kingsway.
Tél. Ft R. 2867.